

L'EGLANTIER Asbl

Avenue Alphonse Allard 80
1420 Braine-L'alleud

T. +32 2 385 00 67

Services sociaux :

T. +32 2 384 78 63

info@leglantier.be



Rue de la Croix 44
1420 Braine-L'alleud

T. +32 2 384 78 63

info@leglantier.be



Rue Jean Volders 218
1420 Braine-L'alleud

T. +32 2 385 24 35

info@folfouille.be



Rapport d'activités 2021



Le Brabant wallon



Loterie Nationale



Service public
de Wallonie



Avec le soutien de la Province du Brabant wallon, de la Loterie Nationale,
du Service public de Wallonie et de CAP48

Table des matières

1. Avant-propos	5
2. L'équipe sociale	8
3. L'Antenne « Femme, couple et violence »	20
4. L'équipe d'accompagnement des adultes.....	23
5. L'équipe enfants	26
6. Unité Mobile.....	31
7. Projet en partenariat avec La Touline	34
8. La Ressourcerie La Fol'Fouille.....	39

1. AVANT-PROPOS

En cette année 2021, les membres de l'équipe de L'Eglantier Asbl ont poursuivi leurs missions tout en respectant les mesures gouvernementales en lien avec la crise sanitaire qui a débuté en 2020. Cependant, une certaine routine de travail autour de ces matières a pu s'installer et les craintes et difficultés apparues en 2020 ont trouvé diverses formes de solutions pérennes et nécessaires à la bonne poursuite de notre travail.

Cette année écoulée a été caractérisée par une véritable période de « baby-boom » à L'Eglantier, entraînant ainsi, de nombreux contrats de remplacements au sein des trois pôles de L'Eglantier. Par conséquent, les membres de toutes les équipes ont dû jongler, dans une adaptation permanente, pour faire face à de la nouveauté vis-à-vis de leurs nouvelles collègues, de leurs missions en changement mais surtout, suite à la complexité grandissante des situations rencontrées par les femmes et enfants que nous accueillons.

D'un point de vue pédagogique, nous avons pris le temps de la réflexion en équipe élargie afin de définir les problématiques sur lesquelles nous devrions travailler davantage dans l'objectif d'une meilleure prise en charge de la population que nous accueillons. Trois grands axes de travail ont été mis en évidence : la violence conjugale, les problématiques liées à la santé mentale et aux assuétudes et enfin, les questions en lien avec les services d'aide à la jeunesse ou de protection de la jeunesse.

Au sein de la Maison d'Accueil, suite à une augmentation provisoire de nos pouvoirs subsidiant, nous avons eu l'occasion de pouvoir élargir quelques-unes de nos plages horaires. Durant les week-ends, nous avons fait l'expérience d'un binôme d'éducatrices dont l'une pouvait permettre une prise en charge destinée aux adultes et la seconde, en lien avec les enfants. Nous sommes désormais convaincues que les week-ends devraient être assurés selon notre nouvelle formule. Malheureusement, nous avons dû faire face à la contrainte du caractère provisoire de ces subsides et nous sommes donc à la recherche de moyens permettant de réitérer cette expérience favorable au public hébergé. D'autres nombreuses innovations ont été mises en place et nous pouvons les découvrir à travers les rédactions des équipes sociale, enfants et de permanence au sein de ce rapport d'activité.

Au sein de L'Antenne, les membres d'équipe sont revenus, progressivement, à davantage de travail en présentiel afin d'assurer un contact privilégié avec les femmes et enfants que nous recevons au sein de nos locaux. Pour certains autres suivis, le télétravail est resté de mise. De nombreuses questions ont surgi lors de cette année 2021 comme celles en lien avec l'autorité parentale conjointe et l'accord du père en cas de suivi d'un enfant dont la mère est victime de violence conjugale, la création et le renforcement de réseau ou encore, la question de la violence conjugale chez les seniors.

Du côté de La Fol'Fouille, nous avons pu poursuivre nos missions au sein de la Ressourcerie d'économie sociale. Suite au passage du service des pompiers, nous avons dû mettre en œuvre de nombreux travaux assurant ainsi une sécurité renforcée et une conformité aux normes actuelles. Cette année 2021 a donc été marquée par un coût budgétaire considérable mais nécessaire à la pérennisation de nos activités. Une particularité rencontrée également réside dans l'afflux majeur de dons reçus au sein de La Fol'Fouille. Les membres de cette équipe ont dû intensifier leurs activités de tri mais ils ont également dû réorganiser certains espaces afin de bénéficier d'espaces de stockages supplémentaires.

Nos perspectives pour l'année 2022 seront donc en lien avec les thématiques décrites ci-dessus. Concernant les équipes de la Maison d'Accueil, nous approfondirons nos connaissances et améliorerons nos interventions autour de la thématique de la violence conjugale. Concernant le travail au sein de L'Antenne, il résidera en la possibilité de pouvoir définir un cadre plus clair concernant notre accompagnement et en la création d'un réseau destiné à soutenir nos interventions ou à les rendre plus efficaces. Au sein de La Fol'Fouille, nous achèverons les travaux

destinés à une bonne conformité de notre bâtiment et nous tenterons d'instaurer, progressivement, une politique commerciale afin de pouvoir écouler nos stocks issus des nombreux dons reçus suite à la crise de 2020.

Pour ce qui est du « 54 », en 2021 nous n'aurons pu que changer les châssis, détapisser et vider complètement le bâtiment.

Tous les éléments ont pu être rassemblés pour constituer les offres pour les marchés publics, et plusieurs demandes de financement ont été envoyées. Nous pourrons dès lors, dans le courant 2022, entamer les gros travaux de transformation. Et espérons-le, rejoindre nos nouveaux bureaux dès septembre 2023 !

D'un point de vue général, la fin de l'année 2021 a été marquée par un élan plus positif et une envie commune de retrouver davantage de « vie » au sein de nos missions. Nous sommes toutes et tous en attente de pouvoir nous former autour de thématiques précises, d'explorer d'autres facettes de notre travail au quotidien mais surtout, nous sommes très heureuses et heureux de pouvoir nous retrouver enfin !

LA MAISON D'ACCUEIL



MAISON D'ACCUEIL



ANTENNE
FEMME, COUPLE ET VIOLENCE

L'ANTENNE «FEMME, COUPLE ET VIOLENCE»

2. L'ÉQUIPE SOCIALE

1. QUELQUES INFORMATIONS STATISTIQUES SUR LES PERSONNES HÉBERGÉES EN 2019

Population accueillie

Population accueillie							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	41	38	44	40	41	26	37
Enfants	32	37	27	40	35	17	35
Total	73	75	71	80	76	43	72

En 2021, nous avons donc accueilli 37 femmes et 35 enfants. De manière globale, nous avons eu une augmentation de la population accueillie. Celle-ci s'explique par le fait que nous nous sommes adaptées à la situation sanitaire particulière en faisant davantage d'entretiens préalables à l'accueil par téléphone vu le télétravail obligatoire. Ceux-ci ont permis de faire des entrées plus rapidement mais cela a aussi créé un impact sur la durée de séjours qui sont moyennement plus court vu l'analyse de la demande différente par téléphone.

Sur les 37 familles accueillies, 30 femmes/familles ont quitté la maison d'accueil.

Total des nuitées

Total des nuitées							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	3375	3784	3979	3161	3837	3374	3172
Enfants	3109	3329	2727	3128	2953	2847	3087
Total	6484	7113	6706	6289	6790	6221	6259

En 2021, nous avons accueilli pour un total de 6259 nuitées, dont 3172 pour les femmes et 3087 pour les enfants (1016 nuitées de garçons et 2071 nuitées de filles). L'augmentation des nuitées des enfants peut s'expliquer par le fait que nous avons accueilli davantage de familles avec un nombre plus élevé d'enfants. En effet, en 2021, nous avons accueilli des femmes seules en nombre mais qui sont restées moins de jour que les familles.

Le taux d'occupation pour 2021 est de **85,5%**.

Pour rappel, la Région Wallonne nous oblige à un respect de normes en termes d'espace et d'occupation des chambres.

Toutes les nuitées sont agréées et subventionnées. 360 nuitées se situent durant une période de dérogation, au-delà donc des 9 mois de séjour. Cette demande de dérogation est introduite auprès de la Région Wallonne et fait l'objet de rencontres projets tout à fait particulières. Nous avons une baisse des dérogations cette année car malgré la crise sanitaire, les attributions des logements sociaux ont continué à se mettre en place, contrairement à 2020. La majorité des nuitées avec dérogation sont expliquées par

la dérogation d'accueil d'une famille avec 3 garçons qui a mis en place le projet d'achat d'une maison qui a pris plus de temps suite à des lenteurs administratives liées à la crise sanitaire.

En 2021, nous avons refusé 512 personnes (enfants compris), soit 262 demandes non rencontrées. Pour la toute grande majorité, ce refus est dû au manque de places disponibles ou à la non adéquation entre les places vacantes et la demande (nombre de lit(s) dans la chambre entre-autre). Nous sommes souvent confrontés à des demandes d'accueil de grandes familles. Notre infrastructure ne nous permet pas d'accueillir des femmes accompagnées de plus de 3 enfants. Nous ne disposons d'ailleurs que de deux chambres pour ces configurations familiales.

Violence conjugal

Comme chaque année, les femmes victimes de violences conjugales sont majoritaires à être hébergées dans la Maison d'accueil. En 2020, elles étaient 69,23 % à la présenter comme motif d'accueil et 56,76 % en 2021. Nous nous rendons compte que ce taux a diminué. Mais, cela s'explique par la différence d'encodage entre les violences vécues entre partenaire et la violence intrafamiliale dont nous avons accueilli 4 victimes (10,81%). Donc, en totalité, nous avons accueilli 67,57% de femmes victimes de violence. Nous avons également accueilli 27 enfants victimes de violence (psychologique en étant témoin des violences conjugales, physique de la part du conjoint violent, ...).

Toutes les formes de violence conjugale sont présentes. Chaque femme a connu plusieurs formes de violence.

Moyenne de séjour

Moyenne des séjours (en jours)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	82,3	99,5	94,7	79	93,29	225	85,7
Enfants	97,1	92,4	101	78	80	195	88,2

Les femmes sont restées en moyenne 86 jours. La diminution de cette moyenne s'explique par la réduction des impacts de la crise sanitaire sur entre-autre, la désignation de logements sociaux. Ce qui nous a permis de n'effectuer qu'une seule dérogation pour une famille en 2021. De plus, malgré que nous n'avons pas effectué d'accueil d'urgence en 2021 à cause des conditions sanitaires toujours d'actualité, nous avons eu davantage de séjours courts effectué par des femmes seules qui n'ont soit pas trouvé leur place ou ont eu une fin de séjour (suite à des violences verbales ou physiques, ou également pour non collaboration).

Pour ce qui est des enfants, la moyenne des séjours est de 88 jours.

Durée des séjours

Durée des séjours (en pourcentage)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
- de 3 jours	1,3	0	0	3,3	4,9	0	5,3
3-10 jours	6,8	13,1	18,1	10	2,4	0	5,3
11-30 jours	20,5	15,7	18,1	16,6	29,4	11,5	10,5
1-3 mois	38,8	28,9	27,2	40	24,4	27,0	34,2
3-6 mois	20,1	26,1	15,9	16,6	14,6	11,5	34,2
6-9 mois	17,8	15,7	20,4	13,3	14,6	20,0	7,9
9-12 mois	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	0	11,5	0
12-15 mois	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	7,3	11,5	0
15-18 mois	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	2,4	0	2,6
18-21 mois (accord exceptionnel)	Inconnu	Inconnu	Inconnu	inconnu	0	7,7	0

Remarque : Attention, ce tableau est calculé sur base de 38 séjours contrairement aux autres tableaux qui se calculent sur base de 37 femmes hébergées. Ceci s'explique par le fait qu'une femme hébergée a effectué deux séjours de – de 3 jours avec une impossibilité pour elle de se sentir en sécurité dans notre maison d'accueil suite à un handicap mental modéré qui ne lui permettait pas de se sentir bien loin de sa maman.

Comme on peut le constater, les séjours de courte durée sont peu nombreux. Nous sommes toujours subventionnés pour de l'accueil d'urgence 24h/24 dans le cadre de violences conjugales mais, suite à la crise sanitaire, nous n'avons pas fait d'accueil en urgence en 2021. En effet, pour une raison de sécurité, l'institution a décidé de demander un test COVID négatif à toute famille entrante afin de protéger les femmes et enfants déjà accueillis dans notre structure. Cette décision s'explique entre- autre par le fait que nous n'avons pas l'opportunité de pouvoir isoler physiquement les familles entrantes.

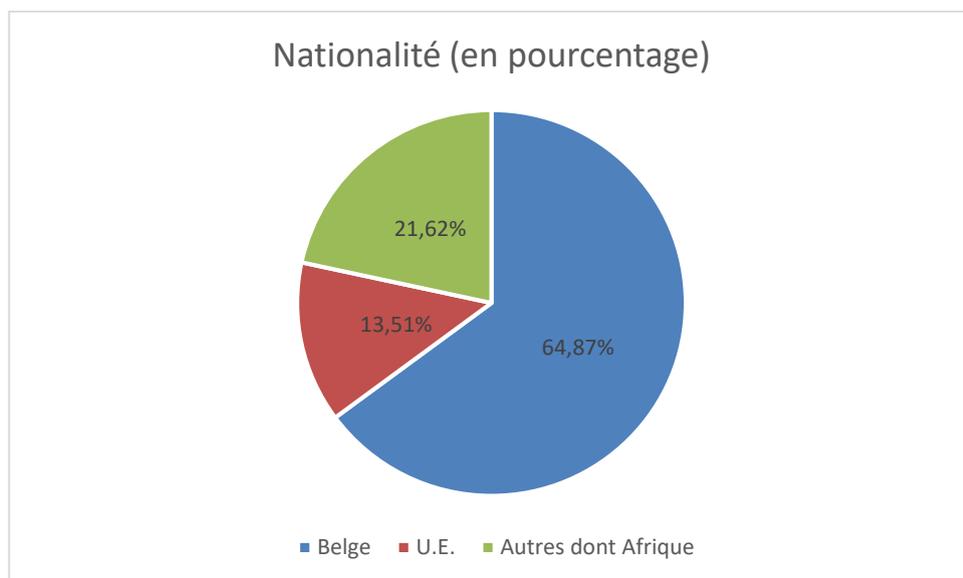
En 2021, la grosse majorité des hébergements ont une durée d'1 à 6 mois. Cela s'explique par la reprise des désignations par les logements sociaux mis en attente en 2020 à cause de la crise sanitaire. Nous pouvons également faire l'hypothèse d'une augmentation de désignations grâce à l'ouverture des femmes qui ont accepté d'ouvrir leur demande de logement hors du brabant wallon car nous sommes malheureusement mal lotis à ce sujet dans notre région.

Pour les personnes hébergées en 2021, nous avons établi au total 1 demande de dérogation pour une femme et ses 3 enfants à 15 mois d'accueil. Cette dérogation a été mis en place suite à un projet particulier d'achat de maison et une lenteur administrative des services externes liée entre-autre à la crise sanitaire.

Nationalité

Nationalité (en pourcentage)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Belges	75,6	65,7	71,4	57,5	73,2	61,54	64,87
U.E.	7,3	2,6	4,7	5	7,3	7,69	13,51
Autres	17	31,5	23,8	37,5	19,5	30,77	21,62

Et plus particulièrement, en 2021 :

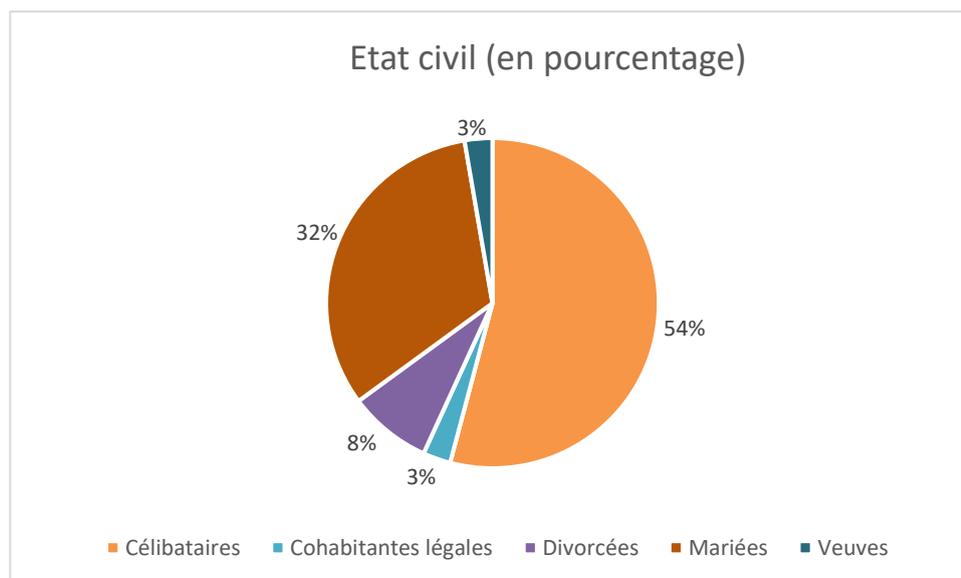


Sur les 37 femmes accueillies, 24 sont de nationalité belge, 5 de l'union européenne et 8 sont d'origine d'Afrique. Nous pouvons donc conclure qu'une grosse partie de la population accompagnée est belge avec la particularité qu'une partie est originaire d'un autre pays et donc, d'une autre culture. Mais, il nous arrive régulièrement d'accueillir une population de nationalité africaine qui a parfois la particularité d'avoir un statut de séjour précaire.

Etat civil

Etat civil (en pourcentage)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Célibataires	51,4	58,5	50	60	56,1	46	54,1
Cohabitanes légales	2,8	4,8	2,6	7,5	7,3	8	2,7
Divorcées	22,8	9,7	15,7	7,5	7,3	4	8,1
Mariées	22,8	26,8	31,5	32,5	29,3	42	32,4
Veuves	0	0	0	0	0	0	2,7

Plus précisément, en 2021 :



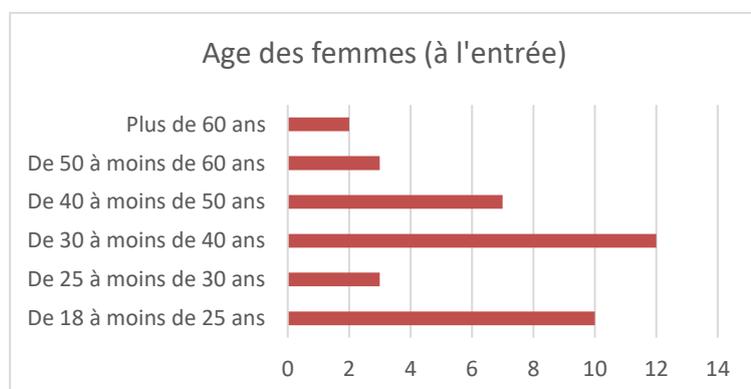
Une majorité des femmes accueillies sont célibataires ou mariées. Il est important de ne pas lier cette notion au fait que ce sont des femmes seules. Car en effet, les femmes en couple mais sans statut légal sont également reprises dans l’item Célibataires. De plus, ces femmes peuvent aussi être accompagnées d’enfant(s). Nous pouvons expliquer le peu de présences de femmes divorcées à l’arrivée car généralement, elles sont mariées quand elles arrivent au sein de notre Maison d’accueil et pour la plupart, elles viennent de décider de se séparer (entre-autre suite aux violences vécues).

Age

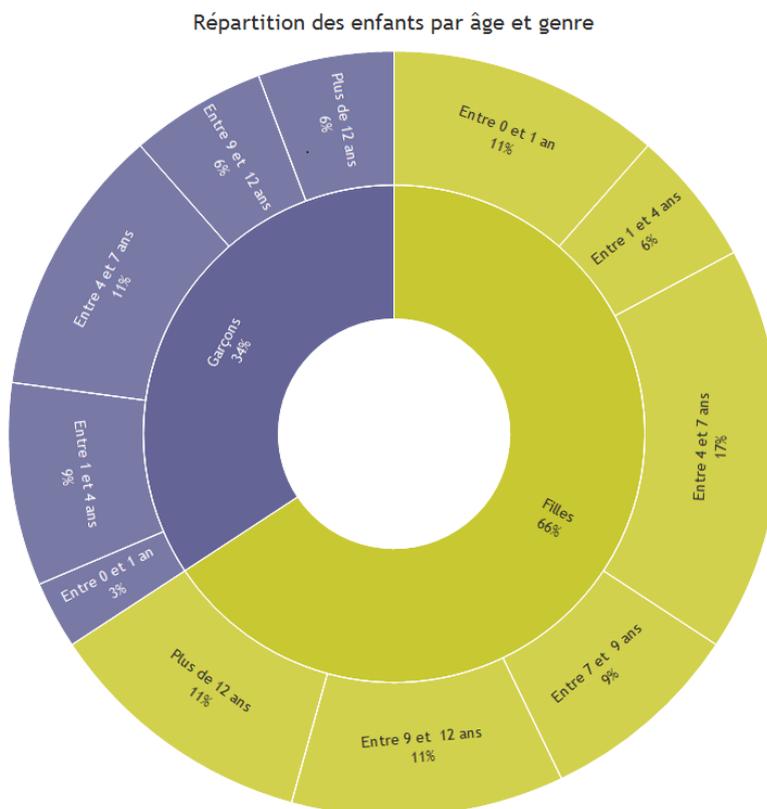
Moyenne d'âge (à l'entrée)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Femmes	32,1	34	33,8	33,9	37	36,4	35,6
Enfants	6,6	6,4	4,1	5,7	4,6	4,1	6,6

La moyenne d’âge des femmes accueillies est de 35 ans et pour les enfants, de 6 ans.

- Répartition des femmes selon leur âge (à l’entrée) :



Une grande majorité des femmes accueillies en 2021 ont entre 30 et 39 ans. Cette majorité est suivie de près par la tranche d'âge de 18 à 24 ans.

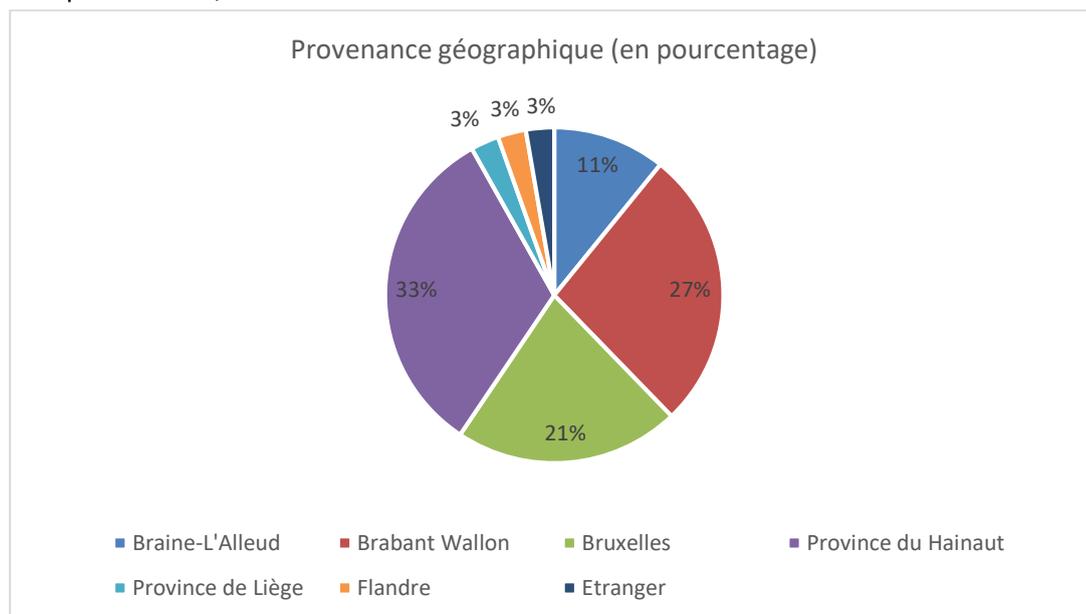


57 % des enfants accueillis en 2021 avaient moins de 7 ans. 26 % ont entre 7 et 12 ans, tandis que 17 % ont plus de 12 ans. La majorité des enfants ont donc moins de 7 ans. Nous pouvons donc en conclure que la plus grande partie de la population enfantine est très jeune.

Répartition géographique

Lieu de Provenance (en pourcentage)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Braine-L'Alleud	4,8	10,5	13,6	10	12,2	15	10,8
Brabant Wallon	36,5	36,8	31,8	30	34,2	23	27
Bruxelles	9,7	15,7	22,7	17,5	26,8	19	21,6
Province de Namur	4,8	7,8	4,5	2,5	0	0	0
Province du Hainaut	29,2	18,4	13,6	17,5	14,6	27	32,5
Province de Liège	2,4	0	2,2	2,5	4,9	12	2,7
Province du Luxembourg	2,4	2,6	2,2	2,5	2,4	0	0
Flandre	9,7	7,8	4,5	15	4,9	4	2,7
Etranger	0	0	4,5	2,5	0	0	2,7

Plus précisément, en 2021 :



38 % des femmes hébergées viennent de la région proche (Braine-l'Alleud et le Brabant Wallon).

En 2021, nous avons hébergé 21 % de femmes en provenance de Bruxelles, cela pourrait entre-autre s'expliquer par la proximité qui permet aux femmes et familles de garder leur réseau tout en s'éloignant de leur conjoint. Cette année, nous pouvons voir une recrudescence de la province du Hainaut par une présence de 33% de la population accueillie.

Nombre d'enfants des personnes hébergées

Nombre d'enfants des personnes hébergées (en pourcentage)							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pas d'enfant	29,2	21	19	20	46,3	53,9	46
1 enfant	34,1	42,1	42,8	25	31,7	34,6	29,7
2 enfants	17	23,6	11,9	35	12,2	3,8	8,1
3 enfants	17	5,2	14,2	12,5	9,8	7,7	16,2
4 enfants	2,4	7,8	2,3	7,5	0	0	0

Grâce à ce relevé, nous constatons avoir accueilli en 2021 davantage de femmes seules et familles avec un seul enfant. Cela peut s'expliquer entre autre par la capacité des chambres. En effet, nous n'avons pas beaucoup de chambres qui nous permettent d'accueillir des familles avec plus d'un enfant. Mais, de manière globale, nous accueillons davantage les femmes avec des enfants qui représentent 54% des familles accueillies.

2. TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SOCIALE

2.1. LA MAISON D'ACCUEIL

Vous trouverez dans ce rapport une synthèse des activités de l'équipe sociale ainsi qu'une présentation en quelques chiffres de la population hébergée en 2021.

Tout d'abord d'un point de vue chiffres, nous avons accueilli 37 femmes et 35 enfants.

Une majorité des femmes hébergées en 2021 arrive dans un contexte de violence, qu'elle soit conjugale ou intrafamiliale. Elles représentent 67,57 % de la population accueillie.

Comme chaque année, nous accueillons, surtout pour des questions de sécurité, peu de femmes originaires de Braine-l'Alleud. Elles étaient 11% de la population hébergée au sein de notre Maison d'accueil.

La grande majorité des femmes que nous avons hébergées ont été suivies par l'ensemble des collègues de l'équipe sociale pour un accompagnement interdisciplinaire. Vous aurez aussi l'occasion de visualiser à la lecture du rapport les thèmes travaillés avec elle, tant au niveau social que juridique ou encore psychologique.

L'année dernière, sur les 37 femmes accueillies, 16 ont obtenu un logement de type social au sens large. Rappelons une fois encore qu'une disposition légale pour les logements sociaux reconnaît 5 points de priorité aux personnes sans-abri et 5 points de priorité aux femmes victimes de violence conjugale. Ces points peuvent être cumulés. Mais, malheureusement, malgré le nombre de points auxquels la plupart des femmes accueillies peuvent accéder, l'attente de ce type de logement est longue et notre hébergement de 9 mois ne suffit pas toujours pour avoir accès concrètement à ce type de logement. Il faut donc s'orienter vers d'autres possibilités comme les logements de l'AIS, logements de transit, ... pour essayer de trouver une solution lors de la fin des séjours de 9 mois au sein de notre institution. La réalité du terrain démontre les difficultés de pouvoir trouver une solution de logement surtout face aux situations précaires dans lesquelles sont souvent les femmes et familles accueillies et face aux prix des logements dans le Brabant Wallon (région où les femmes souhaitent souvent s'établir après avoir créé leur réseau sur Braine-l'Alleud).

Suite aux chiffres, voici un aperçu des changements au sein de l'équipe sociale de l'ASBL et donc de la Maison d'accueil.

En 2021, deux de nos collègues ont eu la chance d'attendre un heureux événement et d'avoir un congé prophylactique. Et donc, temporairement, nous avons engagé deux nouvelles personnes afin de les remplacer. Les collègues reviendront parmi nous en 2022.

Actuellement, nous utilisons toujours le logiciel, dénommé SARA. Il nous permet d'avoir une vision des situations des femmes et des enfants hébergés, mais aussi de répondre aux demandes statistiques de la Région Wallonne.

En 2021, les rencontres organisées par la Plate-Forme d'échanges « Violences dans le couple » ont été mises en place en partie et d'autres non en fonction de la situation sanitaire à ce moment-là. Ces différentes rencontres nous permettent de garder le lien avec le réseau.

Comme chaque année, en lien avec les différents membres de l'équipe de la Maison d'accueil mais également avec l'aide de bénévoles, différents ateliers ont été proposés aux femmes accueillies. En voici, un résumé des thèmes qui sont abordés :

- Vie affective et sexuelle
- Pass Job
- Informations sociales
- Informations juridiques
- Emotions
- Informations logement
- Artistiques et créatifs
- Alimentation
- BEPS.

Les ateliers permettent aux femmes qui n'ont pas d'activité professionnelle ou de formation de se mettre en projet. Lors de ces différents ateliers, l'équipe permet aux femmes d'accéder à leurs droits, de les informer et de se questionner sur leurs propres choix, besoins et envies. Le but final est de leur permettre une reconstruction dans les différents aspects de leur vie personnelle.

2.2. LOGEMENT 2021

- D'où viennent-elles ?

Sur 37 femmes hébergées en 2021 :

- 18 femmes (48,64%) venaient de leur privé ;
- 14 femmes (37,83%) venaient de chez des amis ou de la famille ;
- 4 femmes (10,81%) venaient d'une autre maison d'accueil ou centre d'urgence ;
- 1 femme (2,7%) venait d'un centre médical.

- Où vont-elles ?

Sur 37 femmes hébergées en 2021 :

- 16 femmes (43,2%) ont trouvé un nouveau logement. La totalité s'est vue attribuer un logement social au sens large (logement social, AIS, logement de transit).
- 5 femmes (13,51%) sont parties chez des amis ou de la famille
- 7 femmes (18,91%) sont parties dans une autre maison d'accueil ou autre endroit inconnu
- 2 femmes (5,4%) sont retournées à leur privé dans un contexte de violence conjugale
- 7 femmes (18,91%) sont toujours à l'Eglantier.

Donc, au total, 30 familles sont parties en 2021 de la Maison d'Accueil.

- Quelques particularités en 2021 :

- Suite à la crise sanitaire et au premier confinement, les attributions de logements ont été mises sur pause un moment. Les séjours des hébergées ont, de ce fait, été de plus longues durées. Un peu moins de la moitié des femmes accueillies venaient de leur privé (46,2%).

- Nous constatons que presque ¼ des femmes que nous accueillons étaient hébergées chez des amis ou dans la famille avant de faire appel à l’Eglantier. Lors du premier contact au téléphone, beaucoup nous expliquent que, suite à une difficulté, elles ont demandé de l’aide à leurs proches en pensant trouver assez rapidement un autre logement. Vu la difficulté de trouver un logement lorsqu’on a peu de moyens financiers, la période d’aide s’allonge et les proches leur demandent de partir (logement trop petit pour tous, problèmes administratifs, domiciliation, perte de revenus comme cohabitant, tensions au sein de la famille, ...). La situation de crise sanitaire pourrait également expliquer ce pourcentage, étant donné que les nouveaux accueils en maisons d’accueil ont été plus restreints.
- Le nombre de femmes qui se sont vues attribuer un logement social au sens large, augmente légèrement (de 32,5% en 2019 à 38,5% en 2020) tandis que celles qui sont retournées dans leur privé tend à diminuer (de 15% en 2018 et 2019 à 11,5% en 2020).
Le nombre de femmes qui sont retournées en maisons d’accueil a diminué, par rapport à l’an dernier. La crise sanitaire peut notamment expliquer cette tendance.

2.3. EMPLOI - FORMATION 2021

- Niveau formation :

Pour 2 femmes sur 37 hébergées en 2021, nous ne savons rien de leurs formations antérieures vu qu’elles sont restées très peu de temps à l’Eglantier (quelques jours). Pour les autres (35), nous nous sommes basés sur leur diplôme le plus élevé.

Etudes universitaires	0	0%
Etudes supérieures	1	2,7%
Secondaire supérieur	8	21,7%
Secondaire inférieur	5	13,5%
Primaire	7	18,9%
Diplôme étranger non reconnu en Belgique	5	13,5%
Sans diplôme	9	24,3%
Inconnu		5,4%

- Emploi – Formation durant leur séjour :

Sur 37 femmes hébergées en 2021 :

- 5 femmes (13,5%) ont quitté l’Eglantier avec un emploi (3 femmes ont conservé l’emploi qu’elles avaient avant leur arrivée à l’Eglantier et 2 femmes ont trouvé du travail durant leur séjour) ;
- 16 femmes (43,5%) ont quitté l’Eglantier en suivant une formation (6 hébergées ont continué leur formation commencée antérieurement, 9 ont commencé une nouvelle formation et 1 accueillie a terminé sa formation antérieure avant d’en recommencer une nouvelle).
- 13 femmes (35%) n’avaient pas la possibilité d’envisager une recherche emploi ou formation :
 - 1 femme était enceinte;
 - 3 femmes avaient plusieurs enfants en bas âge (difficulté de trouver un milieu d’accueil pour les enfants) ;
 - 6 femmes avaient de très sérieux problèmes de santé ;

- 2 femmes sont restées moins d'un mois ;
 - 1 femme était pensionnée.
 - 3 femmes (8%) n'ont pas concrétisé de projet emploi ou formation durant leur séjour.
- ⇒ Parmi les femmes qui avaient la possibilité d'envisager une recherche formation ou emploi, 87,5% d'entre elles ont quitté l'Eglantier avec soit un emploi, soit une formation.
- **Quelques particularités en 2021 :**
 Cette année, nous constatons une diminution des femmes qui quittent notre maison d'accueil avec un emploi mais une augmentation des hébergées qui ont commencé une formation durant leur séjour.
 En 2021, presque un quart des accueillies n'avaient aucun diplôme. Dans un objectif de reprise de confiance en soi, nous avons mis l'accent sur la formation en collaboration avec des organismes d'insertion socio professionnelle qui restent attentifs aux fragilités de notre population (femmes peu qualifiées, peu de confiance en elle, horaires compatibles avec leur rôle de maman solo, ...)

2.4. TRAVAIL JURIDIQUE

Sur 37 personnes hébergées, 36 ont été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien qui vise à faire le point sur leur situation juridique. 1 n'a pas été rencontrée en raison du peu de jours passés dans la maison d'accueil.

Suite à cet entretien, 28 femmes hébergées ont été suivies sur des questions d'ordre juridique.

- **Droit des étrangers :**

8 personnes hébergées (21.6%) ont été suivies pour des questions en droit des étrangers. 4 d'entre elles ont été accompagnées d'un-e avocat-e spécialisé-e en la matière.

- **Droit pénal :**

11 personnes hébergées (29.7%) ont été suivies pour des questions liées au droit pénal. 5 d'entre elles ont été accompagnées dans le cadre d'une plainte à la police. 8 ont été accompagnées par un-e avocat-e spécialisé-e en la matière.

- **Droit de la famille :**

21 personnes hébergées (56.7%) ont été suivies pour des questions liées au droit de la famille. 9 pour une procédure de divorce. Pour 16 d'entre elles, il s'agissait d'une procédure dans le cadre de la garde d'enfant(s) commun(s). Pour 1 il s'agissait d'une question autour de l'action en recherche de paternité. Pour 1, il s'agissait d'une demande de pension alimentaire à ses parents. 16 ont été accompagnées par un-e avocat-e spécialisé-e en la matière. 5 ont été accompagnées au Tribunal de la Famille.

- **Questions budgétaires/dettes :**

19 personnes hébergées (51.4%) ont été suivies ou conseillées pour des questions en lien avec une ou plusieurs dettes. 2 étaient dans une procédure de règlement collectif de dettes. 1 a été accompagnée par un-e avocat-e spécialisé-e dans la matière, dans le cadre d'une procédure devant la Justice de Paix. 13 d'entre elles ont été accompagnées dans une guidance budgétaire.

- **Droit à la jeunesse :**

6 personnes hébergées (16.2%) ont été accompagnées dans le cadre de questions liées au droit de la jeunesse. Il s'agissait pour 3 d'entre elles d'une procédure SAJ, et pour les 3 autres d'une procédure SPJ.

- **Droit dans le cadre du logement/ prêt hypothécaire/ achat d'un bien immobilier :**

1 personne hébergée (2.7%) a été conseillée et accompagnée dans le cadre de questions en lien avec le logement, un emprunt hypothécaire et l'achat d'un bien immobilier. Ceci est expliqué par la corrélation étroite entre l'achat de la maison et la procédure civile compliquée en cours.

Quelques particularités en 2021 :

La matière la plus sollicitée dans le cadre du travail juridique reste celle du droit de la famille. Il s'agit en effet d'une matière qui concerne plus de la moitié des personnes hébergées.

Concernant le droit pénal, notons que, jusqu'à présent, aucune procédure n'a été engagée devant un Tribunal correctionnel suite à un dépôt de plainte.

Notons toutefois que la question financière et des dettes reste très présente également. Cela demande à l'équipe de se coordonner et de collaborer au mieux, car cette question engendre des conséquences sur différentes fonctions au sein de l'institution. Il est donc primordial d'harmoniser au mieux nos suivis.

2.5. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ADULTE

Toutes les personnes hébergées sont invitées à participer à un premier entretien psychologique. Ce premier entretien permet de présenter l'accompagnement que nous proposons à l'Eglantier et peut déboucher sur un suivi régulier.

En 2021, sur 37 personnes hébergées, 18 (49%) ont désiré un accompagnement psychologique régulier ; soit 39 % de moins que pour l'année 2020. En général, l'accompagnement se fait à raison d'une heure, une fois par semaine. En raison de la crise sanitaire et des mesures de télétravail, une partie de ces entretiens a été menée par téléphone. Nous pensons que cette diminution des suivis psychologiques s'explique par les deux changements de psychologues en 2021. Nous avons connu donc des périodes « sans psychologue adulte » en attendant les remplacements. Et il n'était pas toujours facile pour les personnes hébergées de reprendre un suivi avec une nouvelle collègue.

5,5 % des personnes hébergées se sont avérées souffrir de problèmes d'assuétudes contre 15% en 2020. Et 30% des personnes hébergées présentaient une problématique psychiatrique contre 42,3% l'année passée. Dans ce genre de situations, il est fréquent que la psychologue accompagne l'accueillie à certains RDV chez le psychiatre.

2.6. POST-HÉBERGEMENT

Sur 37 femmes accueillies, 8 ont été suivies par l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre du post-hébergement. Dans ces différents suivis, l'équipe continue le suivi par des coups de téléphone, des rendez-vous au sein du logement de la personne et également dans le cadre d'entretien avec le réseau de la personne. Très rarement, ce suivi peut se faire via des contacts avec le réseau institutionnel sans avoir l'opportunité de garder le lien avec les femmes accueillies (par ex : dans le cadre de fin d'hébergement et d'inquiétudes vis-à-vis des enfants de la famille, ...). Malgré nos essais de contacts, quand cela nous semble important, ils n'aboutissent pas toujours.

Le suivi post-hébergement se fait à raison d'une fois toutes les deux semaines, voir toutes les semaines lorsque cela est nécessaire et possible. Avec le temps, les rencontres tendent à s'espacer, surtout quand la famille a créé du lien avec le réseau plus proche de son nouveau lieu de vie. Le post-hébergement est toujours mis en place à la demande de la famille.

L'ANTENNE « FEMME, COUPLE ET VIOLENCE »

1. NOTRE EQUIPE

En 2021, l'Antenne était composée de 5 personnes salariées :

- Aude Motquin (analyse de la demande et accompagnement social) : 17h/semaine ;
- Valérie Clarinval (accompagnement juridique) : 17h/semaine remplacée en octobre 2021 par Louise Vessié : 23h semaine jusqu'au 30/11 et 17h/semaine à partir du 01/12 ;
- Caroline Ferré (psychologue enfant) : 19h/semaine ;
- Laetitia Jadoul (psychologue adulte) : 19h/semaine, remplacée par Mélody Soubeste en octobre 2021.

Précisons que Diantha Saïdoun a également réalisé certains accompagnements psychologiques en tant que volontaire.

2. NOTRE TRAVAIL

2.1. Public

Nous avons rencontré 77 femmes, 4 hommes, 14 enfants (8 garçons et 6 filles) et 3 adolescentes. Ces personnes ont vécu différents types de violence :

- Physique
- Verbale
- Psychologique
- Sexuelle
- Économique
- Mariages forcés
- Autres types de violence

Avec une prévalence pour la violence verbale, physique et psychologique.

2.2. Missions et atouts

L'épidémie de la Covid-19 s'est poursuivie sur l'année 2021 mais une reprise sensiblement normale des activités a tout de même été rendue possible.

En effet, nous avons pu maintenir les échanges entre les différents professionnels (= équipe pluridisciplinaire composée de psychologues adulte, de psychologues enfant, de juristes, d'éducateurs, etc.) de l'Eglantier grâce aux diverses réunions d'équipe. Cette année a d'ailleurs permis d'instaurer des réunions post-hébergement, afin de faire le point sur les situations d'anciennes hébergées et de faire un lien entre la Maison d'Accueil et l'Antenne.

Cette année 2021 aura également permis de répondre à une des perspectives établie l'année précédente, à savoir : la reprise des groupes de parole en présentiel, en respectant les protocoles sanitaires. Les groupes de parole sont un atout indéniable de nos prises en charge, ils permettent à la fois de proposer un espace d'écoute bienveillant pour les bénéficiaires souvent isolées, de les accompagner dans leur cheminement face à la situation vécue et en même temps, de trouver des conseils et/ou des réponses à certains questionnements auprès de personnes ayant vécu les mêmes situations de violences.

Notre travail avec les enfants ainsi que la gratuité des services proposés sont également des atouts majeurs de l'Eglantier permettant aux familles les plus défavorisées ou parfois financièrement dévastées par la pandémie une prise en charge globale du noyau familial. Rappelons que notre institution est l'une des seule de la région à proposer une prise en charge psychologique pour les enfants confrontés aux violences conjugales en ambulatoire.

De plus, le fait que nous proposons des suivis sans limite de temps permet également de créer un véritable lien de confiance avec nos usagers et de les accompagner dans un maximum de démarches liées aux violences subies.

2.3. Formations

Voici les formations suivies par notre équipe en 2021 :

- "Résolution du trauma"
- "IVG : les mains des femmes"
- "Travail et incapacité"
- "Expressions plurielles des violences faites aux femmes migrantes"
- "Violence conjugale et sexuelle (DPO)"
- "Colloque sur les violences genrées"
- "En temps de pandémie, repenser l'accueil de tous les enfants"
- "Analyser les comportements sexuels"
- "Les adolescents en difficulté qui nous découragent de les aider. Quelques contre-modèles à la résignation"
- "Marathon du droit de la famille du Journal des Tribunaux"
- "Droit à l'aide sociale et accès au marché du travail"
- "Grande précarité : enjeux politiques et dispositifs innovants dans la prise en charge du sans-abrisme"
- "Code de la nationalité"
- "Mieux comprendre le droit des étrangers et sa jurisprudence".

3. NOS DIFFICULTES

Au regard de la situation sanitaire et du fonctionnement interne de l'institution, nos plus grandes difficultés ont été les suivantes :

Notre équipe a vu beaucoup de changements avec l'arrivée de nouveaux professionnels de remplacement qu'il a fallu accueillir et former aux problématiques des violences conjugales. Cela s'est avéré particulièrement compliqué à gérer dans la mesure où l'activité de l'institution s'est montrée assez intense et qu'il a fallu tenter de tout concilier.

D'un point de vue organisationnel, il a été difficile de reproposer des suivis en présentiel pour les bénéficiaires ayant été habitué aux suivis téléphoniques et/ou par visioconférence au regard de la pandémie. Le retour à des suivis en présentiel a donc été difficile à réinstaurer.

Aussi, d'un point de vue juridique, un autre obstacle attribué à la Covid a été les difficultés à se procurer certains documents à cause du retard des services administratifs annexes.

Par ailleurs, une difficulté toujours présente pour la seconde année consécutive, est la nécessité d'avoir l'accord des deux parents pour pouvoir travailler avec la population infantile, rendant certaines de nos prises en charge délicates.

D'ailleurs, il manque une catégorie « enfant » dans le RASH afin de mieux mettre en avant notre travail avec eux. Nous n'avons aucun endroit où témoigner des violences qu'ils traversent ou qu'ils peuvent vivre au sein de leur foyer. Nous avons donc souvent classé les violences conjugales dont les enfants sont témoins dans la catégorie "autres violences" mais il devient primordial de leur destiner un espace propre.

Enfin, à tout cela s'ajoute le manque de temps pour mettre en route des supervisions d'équipe régulières.

4. NOS PROJETS

Pour l'année 2022, nous souhaiterions ouvrir les réflexions autour de la pertinence d'instaurer des modules dans le cadre du groupe de parole adulte afin de renouveler les bénéficiaires participant au groupe.

Nous imaginions également repenser la place des figures paternelles dans la prise en charge des enfants, afin de trouver des alternatives au regard des difficultés rencontrées avec les accords parentaux.

De leur côté, les équipes "enfants" aimeraient élaborer un projet de sensibilisation sur l'impact des violences conjugales sur les enfants pour un public tout venant, tout en nourrissant l'ambition de créer des groupes de parole pour enfants. Cette objectif répond à deux volontés : celle de proposer une prise en charge enfants encore plus élargie et celle de faire connaître l'institution et d'asseoir son intérêt dans le paysage de la prise en charge des violences conjugales. En effet, recréer du lien avec l'ensemble de notre réseau semble également être priorité pour cette année 2022.

L'institution souhaite également pouvoir instaurer des supervisions d'équipe régulières afin d'échanger sur les pratiques réalisées et réfléchir conjointement aux prises en charge proposées et aux situations rencontrées.

Nous pensons aussi à étoffer l'équipe de travail afin de réduire le temps d'attente pour l'obtention d'un premier RDV ou entre deux RDV.

De plus, il serait intéressant de prévoir plus de temps encore de réflexion au sein de notre institution

En résumé, il est d'avis général que l'équipe en place a beaucoup de projets et d'envies mais que nous manquons de temps pour pouvoir tout réaliser.

3. L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT DES ADULTES

1. CONSÉQUENCES ET ADAPTATIONS DU TRAVAIL DE PERMANENCE SUITE À LA SITUATION DE CRISE SANITAIRE (COVID)

La crise sanitaire a encore eu un impact important sur le travail d'accompagnement de l'équipe éducative au sein de la Maison d'accueil, tout au long de l'année 2021.

Si, peu à peu, un certain « retour à la normale » a pu s'opérer, il a fallu continuer à intégrer au travail quotidien, une série de procédures visant à protéger le groupe au maximum de toute contamination au Covid 19. La sensibilisation au port du masque, aux gestes barrières, à la distanciation, à la désinfection des lieux de vie et à l'aération des locaux ont fait partie des routines à adopter.

Un médecin référent a pu être désigné pour notre Institution, permettant d'avoir un interlocuteur privilégié lors des questionnements qui se sont posés concernant les quarantaines à observer, les tests à réaliser et les procédures à mettre en place lors d'une contamination au sein de la maison d'accueil.

Grâce à toutes ces précautions et cet accompagnement, nous avons pu traverser cette crise sans difficulté majeure et en pouvant concentrer, dans le même temps, tous nos efforts pour un accompagnement de qualité auprès des femmes et des enfants que nous avons hébergés cette année.

Il faut néanmoins souligner qu'en plus des contraintes liées à la crise sanitaire à laquelle il a fallu faire face, nous avons dû également gérer des mouvements assez importants au sein même de l'équipe éducative : au mois de juin, Anne-Sophie est partie en écartement pour cause de maternité ; Irada qui, en septembre, a postulé et obtenu d'effectuer le remplacement de Amandine durant son écartement pour maternité comme psychologue adulte, en ne gardant qu'un ¼ temps dans la permanence, a dû l'interrompre fin octobre pour maladie. Océane, cet automne également, après un congé de maladie de quelques semaines a décidé de quitter l'Eglantier en décembre...

Tous ces mouvements ont eu pour conséquence une charge de travail accrue et ont nécessité une réadaptation entre nous, afin de garder une bonne cohérence dans l'accompagnement des personnes accueillies, en attendant les remplacements de ces collègues : Sarah Y pour le remplacement de Anne-Sophie, Lucie V. pour le remplacement d'Irada et Lucie D. pour le remplacement d'Océane.

D'autre part, grâce à un subside, nous avons pu bénéficier pendant quelques mois de l'engagement de Sarah T, une éducatrice venue renforcer l'équipe, avec la spécificité d'avoir un regard plus particulier auprès des enfants dans le travail de permanence. A noter que, dans son horaire, elle prestait tous les samedis et nous a permis de pouvoir effectuer des week-ends en « doublure ».

Durant cette année, l'expérience de « l'éducatrice référente » de la personne occupant l'appartement supervisé mise en place en 2020, a pu se poursuivre avec un bilan très positif. Nous sommes tout à fait convaincues du bien fondé de cet accompagnement qui permet de garder un lien avec les personnes qui ne sont plus rattachées à la maison d'accueil mais pas encore en autonomie complète.

Soulignons également, suite à une réflexion en équipe générale menée cet automne, une attention et une réflexion accrue lors de nos réunions hebdomadaires, sur le suivi des femmes, en lien avec leur PAI. Cet arrêt permet de recentrer, au fil du séjour, l'accompagnement de chaque femme, et de ramener nos observations dans le quotidien en équipe générale, afin de réajuster et construire ensemble leur PAI, noyau central de l'hébergement de chaque femme.

2. SORTIES ET ACTIVITÉS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons pu reprendre le cours normal des ateliers, mis entre parenthèse durant une bonne partie de l'année dernière. Ces ateliers, tout en donnant du rythme aux journées, sont l'occasion pour les personnes hébergées de s'informer et reprendre confiance en elles. Citons l'atelier pass-job, émotions, infos sociales, infos logement, infos juridiques, vie affective et sexuelle, animés par nos collègues du 44, mais aussi l'atelier «alimentation», animé par Irada et/ou Anne-Sophie, atelier toujours fort apprécié pour les thèmes abordés : l'importance d'une alimentation équilibrée, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les astuces pour ne pas trop dépenser, etc...

Les ateliers BEPS, proposant une sensibilisation aux gestes de premiers secours ont pu également avoir lieu cette année, à raison de deux rencontres sur les thèmes suivants : « les brûlures » et « les malaises ». Ces ateliers sont toujours bien accueillis par le groupe car ils s'avèrent très utiles dans le quotidien.

Après une réunion en visioconférence pour établir le bilan de notre collaboration avec l'ASBL « Fruit collect », il avait été prévu différentes activités : atelier anti-gaspillage, participation à la création d'un livre de recettes sur les fruits et légumes de saisons et encore l'une ou l'autre récoltes en juin et octobre. Finalement, une seule récolte de pommes a pu être organisée en octobre

A noter que nous avons également eu la possibilité, durant le printemps, de pouvoir récolter des légumes à même le champ, grâce à l'initiative d'un maraîcher local. Ce fut l'occasion pour les femmes et les enfants de profiter du plaisir de cueillir et déguster ensuite des légumes tout frais.

Ces activités en extérieur sont à chaque fois, pour le groupe, l'occasion de participer à un moment de détente et de convivialité en pleine nature.

Début mai, avec l'assouplissement des restrictions pour les métiers de contacts, l'association DANA a pu revenir dans notre ASBL afin de proposer des massages « bien-être » aux personnes que nous hébergeons. Ces moments « hors du temps » permettent aux femmes qui le souhaitent de profiter d'une bulle de pure détente où elles peuvent se réconcilier, dans la douceur et le respect, avec un corps qui a parfois été mis à rude épreuve. En début de séance, il y a également la possibilité pour un ou deux enfants de se faire masser.

Les séances ont pu avoir lieu, à partir du mois de mai, à raison d'une fois tous les quinze jours.

Durant les mois de juillet et août, grâce à un subside exceptionnel octroyé par la commune, nous avons pu proposer plusieurs sorties au groupe des hébergées :

- Un après-midi au Centre des sciences « Technopolis » à Malines a permis aux femmes et aux enfants de tester d'incroyables expériences aussi amusantes qu'instructives, grâce à de multiples dispositifs interactifs. De quoi s'évader et vivre un bon moment, loin de la météo maussade de cet été.
- Une sortie au bowling de Waterloo a permis au groupe de vivre un moment de jeu, de détente et de partage convivial, quel que soit l'âge des participants.
- Une sortie exceptionnelle au parc zoologique de Pairi Daiza a pu être organisée, donnant l'occasion au groupe de voyager sur les cinq continents, à la découverte d'une multitude d'animaux et dans un décor magnifique. Cette journée a permis à tou.te.s de vivre un moment d'évasion et d'émerveillement.
- Une sortie au « Labyrinthe » de Barvaux-sur-Ourthe où les femmes et leurs enfants ont pu se perdre dans ce magnifique parc d'attraction insolite et 100% nature, à travers les 6 km d'allées et 11ha de maïs, autour d'une série d'attractions et de spectacles. De quoi s'évader le temps d'une journée inoubliable.

Notons que, début juin, pour démarrer la saison d'été, nous avons organisé, dans les jardins de l'Eglantier, une journée festive, avec un repas de midi « auberge espagnole » et jeux divers, réunissant tous les travailleurs de notre Institutions et les personnes hébergées. Un moment de rencontre convivial pour tout le monde.

Enfin, le 24 novembre, à l'occasion de la campagne du ruban blanc pour la lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons pu accompagner l'une ou l'autre hébergées à Louvain-la-Neuve pour participer à l'événement.

3. FORMATIONS

Quelques supervisions cliniques ont pu être organisées en visioconférence durant la première moitié de l'année. Cela nous a permis de prendre périodiquement un moment de recul et de réflexion en équipe sur certaines situations qui nous posent davantage de difficultés.

Individuellement, nous avons aussi eu l'occasion chacune de suivre diverses formations :

- PDC module auteur (Pôles de ressources)
- Tout sur les logements sociaux (Droits quotidiens)
- Faire face à l'agressivité (Formapef)
- Le contrat de bail en résidence principale en Wallonie (Droits quotidiens) et le colloque sur les violences faites aux femmes migrantes par l'ASBL Yambi
- Colloque DPO violences sexuelles : regard intersectoriel (FLCPF)
- BEPS (croix rouge).

4. TRAVAUX

Pascal a pu continuer la maintenance habituelle du « 80 », avec, notamment, la rénovation du plafond de la salle-de-bain du 1^{er} étage.

Notons également différents achats qui ont permis l'aménagement du jardin : du nouveau mobilier (tables, chaises, parasol, transats...) ainsi qu'une table de ping-pong, un filet de volley et des jeux d'extérieurs (Mölki, Puissance 4 en version géante...). Grâce à ces divers achats, le jardin s'est fait confortable et attrayant tout l'été.

Un poulailler a également été acheté. Nous attendons sa construction avant de mettre le projet en route avec les hébergées.

5. CONCLUSION

La crise sanitaire que nous avons connue encore tout au long de l'année 2021 semble doucement s'éloigner, nous laissant entrevoir une nouvelle année, libérée quelque peu des contraintes que nous avons vécues.

Tous nos efforts pourront à nouveau viser le seul but d'offrir un accompagnement le plus professionnel et qualitatif qui soit pour les femmes et les enfants que nous hébergeons.

5. L'ÉQUIPE ENFANTS

1. INTRODUCTION

La violence conjugale est une réalité sociétale actuelle! Les enfants et mamans exposés aux violences conjugales sont soumis au cycle de la violence et adaptent leur quotidien au gré des phases. Une exposition répétée à la violence va engendrer des effets de nature et d'intensité variable qui induisent un sentiment diffus d'inquiétudes. Lesquels, en retour, suscitent des réponses moins adaptées aux défis du quotidien. Ainsi différents symptômes peuvent être décelés ; d'internalisation, des comportements d'externalisation et de traumatismes.

Selon l'âge de l'enfant, les difficultés s'exprimeront différemment, cela implique des répercussions sur le plan du fonctionnement social, de la santé physique, des problèmes d'ordre cognitif, d'apprentissage scolaire ou psychologique. Certains facteurs accentuent les difficultés de l'enfant, notamment les caractéristiques du parent qui peuvent s'ajouter: problèmes de santé mentale et/ou de consommation. L'absence de symptômes propres à l'enfant exposé invite à contrer les difficultés d'adaptation de l'enfant.

En outre, le sentiment de compétence, l'estime de soi de l'enfant, la richesse et l'étendue du réseau qui gravite autour de lui sont des facteurs de protection qui peuvent diminuer l'intensité de ces effets.

Une attention particulière est apportée à l'identification du profil singulier des enfants et mamans accueillis de façon à soutenir ces derniers dans les différents modes d'expression de leur détresse en prenant en compte les facteurs de risque présent.

L'objectif principal de l'équipe enfants consiste à déterminer des champs d'intervention ciblés tant pour la maman que pour l'enfant.

2. IMPORTANCE DE LA COMPLEMENTARITE

En grandissant, l'enfant fait l'expérience d'élargir son monde sous le regard de ses parents dans un premier temps, en présence d'autres adultes en second temps et ensuite seul par l'apprentissage des limites.

C'est dans la relation à l'autre que l'enfant intègre graduellement les limites, qu'il construit sa personnalité et apprend à vivre en société.

La qualité de la relation mère-enfant est impactée par le climat de violence conjugale. Pour prévenir les effets néfastes chez l'enfant : il faut au préalable une continuité et une complémentarité du soutien entre les actions menées pour venir en aide à la maman sur le plan personnel et dans son rôle de parental.

C'est la raison pour laquelle, l'équipe enfants œuvre dans des disciplines différentes, dont les fils conducteurs sont : la parentalité des mamans et l'individualité des enfants.

L'approche pluridisciplinaire permet de mieux appréhender cette complexité par différents points de vue, en mobilisant des compétences complémentaires..

3. OBJECTIFS DE TRAVAIL POURSUIVIS EN 2021

En grandissant, l'enfant fait l'expérience d'élargir son monde sous le regard de ses parents dans un premier temps, en présence d'autres adultes en second temps et ensuite seul par l'apprentissage des limites .

C'est dans la relation à l'autre que l'enfant intègre graduellement les limites, qu'il construit sa personnalité et apprend à vivre en société.

La qualité de la relation mère-enfant est impactée par le climat de violence conjugale. Pour prévenir les effets néfastes chez l'enfant : il faut au préalable une continuité et une complémentarité du soutien entre les actions menées pour venir en aide à la maman sur le plan personnel et dans son rôle de parental.

C'est la raison pour laquelle, l'équipe enfant œuvre dans des disciplines différentes, dont les fils conducteurs sont : la parentalité des mamans et l'individualité des enfants.

L'approche pluridisciplinaire permet de mieux appréhender cette complexité par différents points de vue, en mobilisant des compétences complémentaires.

4. TROIS OBJECTIFS A POURSUIVRE EN 2022

Au niveau de la mise en place d'ateliers - d'activités, les objectifs de cette année ont été partiellement remplis compte tenu des différentes mesures gouvernementales. Certains restent à poursuivre pour l'année 2022 :

- Sensibiliser de manière ludique les mamans et leurs enfants (aux écrans, aux droits de l'enfant, aux besoins de l'enfant)
- Créer des activités ludiques pendant les temps libres (peinture, bricolage, jeux de société) : en individuel ou en groupe
- Organiser des activités extérieures (sortie au parc, à la bibliothèque, découverte de la nature)
- Soutenir la dyade mère-enfant dans les rituels du quotidien (prise du bain, rituel du coucher, préparation du repas...)
- Renforcer le travail en réseau : au niveau médical, éducatif, culturel.
- Renforcer la collaboration entre l'équipe enfant et l'unité mobile.
- Renforcer Les connaissances et s'ouvrir à de nouveaux apprentissages via des formations.

5. AMENAGEMENTS DES OBJECTIFS DURANT LA PERIODE DU 2^{ème} et 3^{ème} CONFINEMENT

Cette année encore, la crise sanitaire a mobilisé la ténacité et l'imagination de l'équipe.

Pour poursuivre les missions d'accompagnement de nouveaux dispositifs créatifs ont été imaginés.

Performances parfois éphémères au vue du contexte, dont les objectifs principaux sont le maintien du soutien à la parentalité et la prise en compte spécifique des enfants.

La psychologue enfant prestait partiellement son horaire en télétravail, elle consacrait ce temps aux entretiens téléphoniques avec les mamans. Les puéricultrices étaient, toujours sur le terrain.

Pour ce qui est de la reprise scolaire, c'est un des secteurs qui a été le plus chamboulé par les mesures. Les changements répétitifs ont eu un impact tant sur les familles que sur le personnel.

Ce manque de stabilité s'est répercuté sur la vie communautaire une fois de plus, marquant une perte de repères, de rythme stable et sécurisant. Cette présence au sein d'un groupe peu changeant a exposés les enfants aux discours des adultes.

Le climat anxigène générale et parfois conflictuel de la maison d'accueil, a mené certaines familles à s'isoler en chambre... La gestion au quotidien du communautaire cumulée à la situation sanitaire devenait difficile pour ses familles qui par conséquent voyaient les interventions d'accompagnement de l'équipe comme une tâche supplémentaire.

A plusieurs reprises, le sens du travail effectué a dû être donné, voir justifié pour maintenir le contact et proposer un accompagnement adéquat dans ces situations.

La question de l'autonomisation faisant écho à l'objectif principal de l'accueil, cela complexifiait les possibilités d'action de l'équipe. Cependant la reprise progressive de l'école a permis de (re)structurer un rythme.

Les moments importants, ponctuant la vie en communauté, tels que les anniversaires, Pâques, Saint Nicolas et Noël ont pu être préservés. Perpétuer les moments festifs semblait primordial pour assurer le bien-être des enfants et des adultes. Pour autant, il a semblé prioritaire de conserver un esprit ludique, joyeux et optimiste afin que chacun puisse trouver un peu d'apaisement au sein de cette période tumultueuse.

6. RESTRUCTURATION DU CADRE DE TRAVAIL DE L'EQUIPE ENFANTS

L'équipe enfants a connu de nombreux changements durant cette année 2021. Océane, la puéricultrice a changé de poste et est devenue éducatrice. C'est Kelly qui a repris sa fonction, de même pour Kristel qui est revenue de son écartement.

Salomé, la psychologue enfant est partie vers d'autres horizons. Malika a été engagée pour reprendre sa fonction mais son contrat a été de courte durée. Depuis lors, Lisa a repris ce poste de psychologue enfant.

Une éducatrice enfants a également été engagée, son contrat n'a pas été renouvelé.

Ces diverses modifications ont impacté le public hébergé, plus précisément les mamans qui devaient au gré des changements recréer un lien de confiance avec les membres de l'équipe.

Les enfants ont relativement mieux vécu les transitions, la richesse des différentes fonctions a pu apporter un encadrement et un suivi plus spécifiques.

L'accompagnement des enfants passe notamment par la création et la dispense d'activités. Cet élément a été mis à mal au vu du contexte sanitaire. Néanmoins Durant les vacances scolaires, étant donné la plus grande présence des enfants, des activités extérieures et culturelles ont pu être organisées tel que les plaines de centre de vacances et les animations de l'AMO Color'ados.

D'autre part, l'équipe enfants s'est mobilisée autour de différentes thématiques :

- Carnaval : une activité a été organisée avec la puéricultrice, les enfants se sont déguisés et ont pu créer leur masque de carnaval. Une petite journée costumée, s'est déroulée au sein de la maison d'accueil.
- Pâques : la puéricultrice a réalisé des petits paniers de Pâques avec les enfants, une chasse aux œufs a pu être effectuée dans le jardin ainsi qu'un parcours psychomoteur sur le thème de Pâques.
- Vacances d'été : plusieurs journées ont été planifiées, grâce aux subsides accordés :
 - Technopolis, c'est un endroit où les enfants ont pu faire des découvertes scientifiques et technologiques. Par le biais d'expériences en grandeur nature. Ce fut un moment enrichissant pour les enfants qui ont pu découvrir le fonctionnement de différents objets du quotidien.
 - Le parc "Pari Dazia", où les enfants ainsi que les adultes hébergées ont pu faire la découverte de certaines espèces animales, entrevoir leurs conditions de vie fut un apprentissage enrichissant.
 - Une après-midi bowling a été organisée, pour regrouper petit et grand. Moment riche en émotions pour certaines mamans qui allaient pour la première fois au bowling avec leurs enfants.
- Halloween : une journée entière a été consacrée aux enfants : les enfants, la puéricultrice ainsi que la psychologue ont cuisiné des biscuits, gâteaux, soupe aux potirons et carottes. Des bricolages en formes de fantôme, araignée, etc. ont permis de décorer la maison. Diverses activités ont été réalisées (grimage, jeux de société, parcours). En soirée les enfants accompagnés de la puéricultrice sont partis faire du porte à porte dans le voisinage afin de récolter des bonbons. Une petite soirée cinéma a été proposée au sein de notre maison d'accueil.
- Saint-Nicolas : Malgré les mesures sanitaires la Saint-Nicolas a pu être maintenue en groupe restreint, Saint-Nicolas est venu nous rendre visite ! Avant et après la venue de celui-ci, les enfants ont réalisé divers jeux avec tous les membres de l'équipe.
- Noël : Plusieurs bricolages ont été réalisés avec les enfants ce qui a donné une petite touche personnelle dans cette ambiance festive. Le sapin ainsi que la maison ont été décorés. Le jour du réveillon, un dîner a été organisé.
- Atelier lecture : Dans la continuité de ce qui avait été mis en place, Kelly a suivi la formation à la lecture de contes et continue de proposer les ateliers le mercredi après-midi. Les enfants ont pu aller à diverses reprises à la bibliothèque ainsi qu'à la ludothèque.

Le soutien scolaire et l'aide aux devoirs a continué dans la mesure où la fréquentation scolaire dépendait des mesures.

Concernant l'aspect médical et le suivi ONE des enfants, la priorité reste d'accompagner la famille en respectant leurs valeurs et convictions.

Un autre aspect de l'accompagnement est la garde des enfants. Pour se faire, une charte recensant les quelques règles primordiales que les mamans doivent connaître a été réalisée, cette charte est présentée à l'accueil. La règle est que la mère doit prioritairement s'arranger avec une autre hébergée avant de venir vers les puéricultrices. Dans le but de favoriser la capacité de demande d'aide et la solidarité entre les femmes. Si jamais cette option n'est pas réalisable ou envisageable, la maman doit demander à l'avance à la puéricultrice de garder son enfant. Cette règle est appliquée afin d'encourager la maman à s'autonomiser et s'organiser, au même titre qu'elle devrait le faire lorsqu'elle se retrouvera en logement autonome.

Concernant le réseau, cette année encore, la collaboration avec le SAJ et le SPJ a été nécessaire. Cette collaboration peut se faire lors du séjour ou après pour présenter nos inquiétudes quant à la parentalité.

Malgré le contexte sanitaire, le réseau de partenaire a pu s'élargir. La conteuse de la tournée des marchands de sable est venue animer une activité pour les enfants (lecture de conte, instruments de musique).

Une sensibilisation au prélèvement inutile des ressources naturelles a été mise en place. Dans le même état d'esprit, la diversification alimentaire a été abordée. Sensibiliser les enfants aux légumes de saisons par le biais d'un partenariat avec La Potironnerie. Le mercredi après-midi les enfants pouvaient aller cueillir les légumes dans les champs.

Les enfants ont eu la chance de recevoir des livres grâce à l'opération "un livre pour Noël" du Rotary de Genval. Les livres sont d'excellents moteurs pour réaliser des activités, la collaboration avec la bibliothèque de Braine-l'Alleud est un atout pour l'équipe enfants.

Cette année encore les opérations "Arc en ciel" et "Papa Noël" ont permis aux enfants de recevoir des cadeaux.

Concernant les projets maman, ceux-ci restent le fondement du travail de l'équipe enfant, lorsque la maman arrive au sein de la Maison d'accueil, la psychologue enfant et la puéricultrice rencontrent la maman pour réaliser une anamnèse de la vie de son enfant ainsi que de son rôle de maman depuis la grossesse jusqu'à aujourd'hui. Une fois l'anamnèse réalisée, l'idée est de fixer des objectifs réalisables avec la maman, sur lesquels elle travaillera tout au long de son séjour. Ils seront évalués à plusieurs reprises en fonction : des besoins et attentes de la mère et de l'enfant, des observations de l'équipe.

Tout au long de cette année, l'équipe a tenté de préserver un lien tant avec les enfants qu'avec les mamans à travers l'évolution de l'accompagnement. Cette évolution semble continuer grâce à la créativité et à la détermination qui composent l'équipe enfants.

7. CONCLUSIONS

Une fois de plus, l'année 2021 a été source d'ajustement et de renouvellement.

Il s'agissait de trouver le juste équilibre entre les difficultés rencontrées dans le communautaire et le travail autour de la dyade. Développer un regard multidimensionnel pour pouvoir aborder les questions de fond.

Cette année fut caractérisée par un public fuyant, voir méfiant. Or travailler au sujet de la violence conjugale et des enfants qui y sont exposés nécessite une analyse de genre, pour adapter au mieux les pratiques aux besoins des personnes concernées. La créativité et le dynamisme de l'équipe ont pu pallier ce manque considérable de confiance.

A plusieurs reprises, l'équipe enfant a vécu des changements. Force est de constater l'équilibre précaire de celle-ci. Elle a cependant tendu vers un idéal d'accompagnement. En organisant un cadre qui favorise une approche par la valorisation des compétences de chacun, tout en soutenant les démarches d'autonomisation.

2022 débute dans un contexte géopolitique et économique inédit, il semble que l'avenir pousse l'équipe à affronter l'incertitude à nouveau.

6. Unité Mobile

L'année 2021 a été l'année de la continuité d'un récent projet entrepris par notre Asbl, à savoir une unité mobile.

Ce projet a pu continuer grâce au renouvellement du subside de Viva For Life en mars 2021. Nous avons obtenu l'équivalent d'un temps plein, dont un mi-temps a été attribué à l'unité mobile (l'autre mi-temps a été accordé à une puéricultrice pour exercer dans la Maison d'accueil. C'est une même personne qui tient ces deux fonctions au sein de l'Asbl. L'obtention de ce temps plein a pu faciliter le prolongement du travail effectué dans la maison et la passation dans le travail de l'unité mobile.

L'unité mobile d'accompagnement psychosocial est une unité intervenant en post-hébergement pour des familles. En effet, cette unité se centre sur la question des enfants.

La création de cette unité a été motivée par l'observation de nombreuses situations où les familles se retrouvaient brutalement isolées, en perte de repères. La période entre l'hébergement et l'acquisition d'un logement autonome par les familles est une période fragile révélant des facteurs de vulnérabilité.

Il nous est apparu nécessaire de créer une certaine cohérence et continuité entre l'accompagnement dont peuvent bénéficier les familles lors de leur hébergement et lors de leur départ. Cette continuité du lien et du soutien a pour but de limiter les facteurs de vulnérabilité pouvant, notamment, amener les femmes à renouer avec des schémas relationnels violents ce qui impacterait de nouveau les enfants. Cette unité n'accompagne pas exclusivement des familles ayant vécu des violences conjugales.

Ainsi l'unité mobile a comme fil rouge, d'un côté, la perspective de pouvoir ancrer les familles dans leur nouveau milieu de vie, étayer la capacité d'agir et la prise de confiance des mères. Et d'un autre côté garantir aux enfants une place, une attention, une considération de leur unicité et un environnement favorisant leur développement harmonieux.

1. LE CADRE DE TRAVAIL DE L'UNITÉ MOBILE

L'unité mobile d'accompagnement psychosocial intervient selon la demande de la famille. Avant leur départ de la maison d'accueil, la puéricultrice prend un temps avec la mère afin de savoir si celle-ci est preneuse de l'accompagnement. C'est le moment où nous exposons les missions de l'unité mobile et où nous recueillons les demandes de la famille.

Si la mère est d'accord, un projet d'accompagnement est réalisé avec celle-ci. Si cette dernière ne souhaite pas de suivi une à deux semaines après le départ de la maison d'accueil la puéricultrice reprend un contact téléphonique avec la mère afin de prendre de leur nouvelles et savoir s'il y a un changement dans son souhait du suivi de l'unité mobile.

L'unité mobile réalise des visites à domicile rapproché ou espacé selon la nécessité et la demande des familles. En plus de ces visites à domicile des entretiens téléphoniques réguliers sont également organisés afin de recueillir les verbalisations libres de la mère sur sa parentalité, les difficultés rencontrées, les demandes liés au réseau...

L'unité mobile possède plusieurs missions :

- *La création de réseau dans le nouveau tissu socio-environnemental*

L'unité mobile accompagne les familles dans la mise en relation avec divers services dans leur nouveau

milieu de vie. Cette création de réseau se base sur la demande de la famille. Ainsi, nous pouvons mener à bien les inscriptions en crèche, à l'école mais aussi la mise en contact avec des services médicaux, associatifs, de loisirs, etc. Nous ne réalisons pas les démarches à la place de la mère mais nous la soutenons dans le processus. Cette création de réseau a pour but de rendre plus aisée la réinsertion et de créer des repères dans l'environnement à proximité.

- *Le soutien la parentalité*

Lors de l'hébergement les mères ont la possibilité, en tout moment, d'adresser leurs questionnements, leurs doutes, leurs réflexions à l'équipe enfant. Cet espace de parole est préservé lorsque la famille trouve un nouveau logement. En effet, la parentalité est un exercice difficile et source d'incertitude pour tout un chacun, les périodes fragilisantes renforce cette complexité et nécessite donc un espace de parole. De nouveau ce soutien à la parentalité prend place uniquement si la mère le désire. Ce soutien prend racine dans l'éducation bienveillante. Nous tentons avant tout que la mère développe une écoute sensible et empathique de son enfant et qu'elle puisse être capable d'observer, de se mettre en réflexion et de se remettre en question au besoin.

- *Observation et attention portée aux besoins des enfants et leur développement (et accompagnement si nécessaire)*

Initialement nous avons comme objectif d'observer le comportement de l'enfant au sein de son nouvel environnement, nous avons décidé de réorienter cette dernière mission pour tendre vers une observation du développement des enfants afin de prévenir l'apparition d'éventuels trouble ou difficulté, qu'ils soient d'ordre psychologique, affectif, relationnel, comportemental ou psychomoteur, le travail de la légitimer : la place de l'enfant, droit. L'équipe reste attentive au développement de l'enfant et signaler les éventuelles difficultés repérées à la maman.

2. UNITÉ MOBILE ET SITUATION POST-CONFINEMENT

Après le confinement, des familles ayant quitté la maison d'accueil, l'unité mobile a pu accompagner d'autres situations. Et les visites à domicile ont pu débuter.

Avant qu'une famille quitte l'hébergement un projet était réalisé avec la maman. C'était le moment où la femme pouvait déposer ses craintes par rapport au départ de la maison d'accueil, ses besoins y étant reliés et formuler ses demandes d'aide, que ce soit au niveau du réseau, de la parentalité ou des enfants.

Ce projet est la base sur laquelle l'accompagnement de l'unité mobile se fonde. Ce projet permet d'identifier les points de vulnérabilités de la famille et de partir de la demande initiale de la mère, même si bien souvent de nombreuses autres demandes émergent une fois la famille dans leur nouveau milieu de vie. Le projet n'est donc pas quelque chose de fixe, il est modulable tout au long de l'accompagnement des familles.

Le plus gros du travail de l'unité mobile est le soutien à la parentalité via des entretiens téléphoniques ainsi que des visites à domicile. En effet, la période incertaine dans laquelle nous vivons actuellement est source de nombreux doutes pour les mères mais peut également mettre à mal leur communication avec les enfants, et donc leur compréhension de ces derniers.

Certaines mères étaient également fort en demande de contacts téléphoniques et d'autres de visites afin de maintenir le lien avec l'Eglantier, repère affectif, la plupart du temps, très fort.

En effet, avec le contexte sanitaire la réinsertion des familles a été complexifiée (après l'arrêt d'activités, de formation, de contact sociaux...), un sentiment d'isolement a été fort prégnant, ce qui a compliqué la réinsertion de ses familles. Les mères, une fois dans leur nouveau logement, avaient tendance à idéaliser la vie à la maison d'accueil et éprouvaient des difficultés à s'investir dans leur nouveau milieu de vie.

Au niveau du réseau, les demandes ont tourné le plus souvent autour d'une recherche de crèche, d'école, de logopède, AMO ou des demandes de suivi psychologique. Les recherches pour des activités extra-scolaires ont également été faites.

La force de ce projet est que l'unité soit composée de deux personnes (une à mi-temps et l'autre 3h/semaine). La construction de ce binôme n'est pas fixe mais dépend de la demande des familles au moment de la visite à domicile. Le travail en binôme permet d'élargir les capacités d'élaboration, de construction, de réflexion, de réajustement et de prise de distance.

Un aspect facilitateur du projet a été le fait que la personne composant l'unité mobile travaille également dans la maison d'accueil. Ainsi la continuité, la mise en lien et la transmission d'information ont pu être assurées.

3. PERSPECTIVES À VENIR

Nous nourrissons plusieurs objectifs pour l'année 2022 :

- Renforcer la construction du protocole d'intervention de l'unité mobile
- Création de partenariat avec diverses institutions qui pourraient intervenir également auprès de la famille.
- Parfaire la coordination entre le fonctionnement de l'unité mobile et le fonctionnement de l'institution
- Pouvoir déployer plus de visites à domicile en binôme.
- Avant le départ de la maison d'accueil, réaliser le projet d'accompagnement de l'unité mobile avec toute la famille. Cela afin d'ancrer, dès le début, les enfants dans une place d'acteur et pouvoir recueillir également leur verbalisation par rapport au départ de la maison d'accueil.
- Réussir à accompagner de manière plus fréquente les familles sur leur nouveau milieu de vie, avant le départ, afin de favoriser la prise de repère et la projection.
- Augmenter le temps de travail pour le binôme.

4. CONCLUSION

Comme développé ci-dessus, nous constatons que l'unité mobile a vu le jour au moment adéquat. L'année 2020 a provoqué une grande instabilité, a renforcé la solitude des familles nouvellement installées et a donc augmenté leur vulnérabilité. Les familles ont donc pu trouver via l'unité mobile un espace de considération, de maintien du lien, de soutien et de réassurance au sein d'une période fragilisante. L'unité mobile a pu se développer et accompagner les familles au domicile à partir de juillet 2021, les suivis ont pu être effectués et espacés selon les besoins de la famille mais les appels hebdomadaires ont permis de maintenir le lien et le contact. Les familles pouvaient faire part de leurs difficultés et le travailler lors de la visite au domicile.

7. Projet en partenariat avec La Touline asbl

1. CONTEXTE

1.1. LE PROJET

Un partenariat entre l'Églantier et la Touline est né du souhait commun de mettre en avant la place des enfants dans les violences conjugales ainsi que les conséquences qui sont liées à une telle exposition. L'ambition de ce projet est de poursuivre cette démarche de sensibilisation dans le Brabant Wallon en intervenant auprès du public directement concerné par la thématique des violences entre partenaires mais également au public tout-venant. Continuer à éveiller les consciences sur cette réalité est l'objectif visé.

1.2. CRISE SANITAIRE MONDIALE EN 2021

Dans la continuité des difficultés rencontrées en 2020, la crise sanitaire a continué à rendre difficile le travail avec les bénéficiaires. Malgré une forme « d'adaptation » de l'équipe et des bénéficiaires qui ont commencé à adhérer aux « téléconsultations » notamment, la qualité du travail réalisé a encore été impactée au vu des incertitudes toujours planantes quant à l'évolution de la pandémie et aux inquiétudes en résultant. De plus, bien que certaines mesures se sont vues assouplies au fil des semaines, le travail à distance semble avoir présenté quelques avantages pour les bénéficiaires qui ont parfois trouvé plus de difficultés qu'avant à faire des rdv sur place, ce qui a impacté le lien de travail.

Néanmoins, ces obligations d'adaptation face à la crise sanitaire ont mis en lumière certains freins institutionnels qui posent question et remobilisent l'équipe. Des projets de réflexion institutionnelle sont programmés pour 2022.

2. MISSIONS

2.1. SUIVIS INDIVIDUELS

2.1.1. Fonctionnement

Comme en 2020, malgré la situation sanitaire, un temps de travail a pu être consacré aux prises en charge individuelles à l'Églantier, dans le cadre de son Antenne « Femme, couple et violence ». Des adaptations ont permis de créer et maintenir le lien avec des familles souhaitant un soutien.

Ces accompagnements individuels permettent aux enfants et aux mères de bénéficier d'un soutien psychologique propre à leur situation et à leurs difficultés. Les personnes rencontrées sont des personnes ayant été hébergées à la Maison d'accueil, des personnes étant déjà suivies à l'Antenne pour d'autres demandes ou encore des personnes n'ayant jamais fréquenté l'Églantier auparavant. Toutes ont pour point commun une exposition à un contexte de violences conjugales au sein même de leur foyer.

Les missions de la psychologue enfant de l'Antenne s'articulent sur trois axes : le suivi psychologique des enfants, l'accompagnement de la mère dans sa parentalité et le travail de la relation mère-enfant.

2.1.2. Rencontres 2021

En 2021, 23 femmes, 1 homme, 14 enfants dont 8 garçons et 6 filles, et 3 adolescentes ont été rencontrés en consultation avec la psychologue enfant. 14 enfants ont bénéficié d'un suivi individuel (dont deux

fratries), 17 femmes et 1 homme ont souhaité être rencontrés pour aborder leur parentalité et 4 familles ont été rencontrées pour renforcer le lien « mère/enfant ». Certaines familles ont bénéficié des différents suivis en parallèle.

Dans la lecture de ces chiffres, il est important de prendre en considération que certaines femmes ont souhaité mettre en place un suivi pour leur enfant mais, ne souhaitant pas de risquer une contamination suite à une présence sur place, ont préféré maintenir dans un premier temps un travail de soutien à la parentalité. De plus, il faut également noter que, de manière générale, la possibilité de travail avec les enfants dépend de l'accord des deux parents. Sans cela, il est parfois nécessaire de travailler à travers la mère en attendant un avis juridique.

2.2. ATELIERS COLLECTIFS

2.2.1. Impact de la crise sanitaire sur le projet collectif

En 2019, une ébauche d'ateliers à destination des enfants a été pensée. Dans un premier temps, les ateliers « *Et moi ?!* » étaient réservés aux enfants des maisons d'accueil et ont donc été construits en fonction des caractéristiques propres de ce lieu d'hébergement. L'idée liée à ce projet était de pouvoir faire émerger chez les enfants une réflexion quant à leur propre place, dans les groupes de pairs, dans leur famille et au sein même de la société. L'équipe partait du postulat que plus tôt l'enfant acquiert des outils de réflexion pour se penser, penser les autres et penser le monde, plus importantes seront ses ressources pour faire exister sa place dans la société et dès lors se protéger et protéger les autres.

Un nouveau prototype d'atelier a été pensé en fin 2021. L'ambition grandissante durant ces derniers mois de confinement a été de pouvoir travailler les compétences sociales des enfants à travers des ateliers de groupe, compétences fragilisées de par les conditions du confinement, à savoir les quarantaines à répétition, les distances sociales et le port du masque. Pour tenter de pallier l'instabilité actuelle quant aux réalisations des séances de groupe, L'Églantier a eu l'idée d'intervenir directement au sein même des écoles. Le concept est de pouvoir proposer des activités directement dans les classes et avoir ainsi accès à une grande majorité des enfants des environs, quelle que soit leur situation socio-économique, au vu de l'obligation scolaire. En sensibilisant les enfants, parents et intervenants scolaires à travers ces petits ateliers, l'équipe espère pouvoir éveiller la population à la question des violences conjugales et le cas échéant, proposer des ateliers spécifiques au public touché.

2.3. FORMATIONS ET RESEAU

En complémentarité avec le travail au quotidien de ces différentes missions, un temps particulier est pris chaque année pour la formation des travailleurs ainsi que la construction du réseau professionnel.

2.3.1. Participations aux formations et plate-forme

- En temps de pandémie, repenser l'accueil de tous les enfants (26 février 2021)
- Outil Flag System (Analyser les Comportements Sexuels) (11 et 12 mars 2021)
- Les adolescents en difficulté qui nous découragent de les aider. Quelques contre-modèles à la résignation (15 et 16 novembre 2021)
- Plate-forme de concertation (14 octobre 2021) = « Le trauma » et présentation de SéOS

2.3.2. Collaboration avec Yambi Environnement

L'année 2021 a également été marquée par une importante collaboration avec l'institution Yambi Développement, dont les objectifs généraux sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en développant des activités d'intégration, du vivre ensemble, ainsi que des projets de développement avec des partenaires locaux en faveur des populations et familles démunies. En effet, cette institution a invité L'Églantier à participer à un projet de sensibilisation quant à la lutte des violences faites aux femmes. Programmé sur plusieurs mois, ce projet se construit dans une idée de sensibilisation à travers différentes interventions et présentations « théoriques » de la situation actuelle concernant la place des femmes mais aussi à travers la construction de média de sensibilisation par les publics accueillis par les institutions membres du projet (Yambi, L'Églantier et Croix Rouge d'Yvoir). La participation de L'Églantier dans ce projet consiste à proposer les activités à son public accueilli ainsi qu'à participer de manière active à la sensibilisation lors des conférences (présentation de diverses thématiques) et des ateliers.

3. PERSPECTIVES 2022

3.1. REFLEXION AUTOUR DE LA COLLABORATION ÉGLANTIER-TOULINE

En 2022, l'institution souhaite repenser cette collaboration afin qu'elle réponde au mieux aux besoins du terrain.

3.2. NOUVEAUX PROJETS

3.2.1. Réflexion institutionnelle quant au cadre de travail avec les enfants

Dans le cadre de l'accompagnement de patients mineurs, le code déontologique des psychologues mentionne l'importance d'obtenir l'accord des deux parents dans le cas où ceux-ci exercent une autorité parentale conjointe. Les femmes victimes rencontrées au sein de l'Antenne, au vu de leur situation particulière, ne sont pas toujours en mesure de pouvoir obtenir l'accord du père, qui peut utiliser cet accord comme levier pour maintenir une forme d'emprise sur la famille. Les enjeux liés à cet accord sont parfois malheureusement privilégiés face au bien-être de l'enfant.

Dans cette optique, l'équipe souhaite renforcer sa réflexion autour de cette question pour élargir les possibilités d'alternatives face à une telle situation et ainsi s'armer pour faire entendre au mieux l'intérêt de l'enfant.

3.2.2. Création du réseau

Si le confinement et les difficultés liées ont parfois créé un sentiment d'impuissance face à certaines situations dans les différentes institutions, beaucoup d'élan de solidarité et d'entraide entre les services ont malgré tout pu être observé. L'ambition pour 2022 est de maintenir cette entraide effective et ainsi nouer et renouer avec les services environnants afin d'ouvrir une intervention des plus adaptées aux bénéficiaires, en fonction de leur problématique et de leur fonctionnement.

3.2.3. Atelier « Et moi ?! »

En 2022, l'équipe souhaite concrétiser la réactualisation des ateliers « Et moi ?! ». Durant la période d'avril à juin 2022, les écoles primaires de et près de Braine-l'Alleud seront contactées afin de proposer une collaboration. Des séances d'initiation pourront être proposées durant cette fin d'année, en fonction des possibilités de chacun. Durant les vacances de juillet et août, l'équipe proposera des animations

« ponctuelles » sur le travail des compétences sociales des jeunes. En plus des jeunes approchés dans les écoles, l'équipe souhaite collaborer avec les différents services d'aide aux jeunes pour approcher les enfants et jeunes parfois plus fragilisés.

À travers cette première sensibilisation auprès des enfants, l'équipe tend à éveiller les intervenants scolaires ainsi que les parents à la question des impacts des violences sur les enfants. En effet, à travers ces rencontres, l'institution sera présentée et fera peut-être émerger des réflexions auprès des familles.

L'équipe souhaite d'abord se concentrer sur des activités travaillant les sphères fragilisées lors d'exposition aux violences dans le couple (confiance en soi, schémas relationnels inadéquats, résolution de conflit par la violence, place homme/femme, ...) sans que la thématique des violences conjugales soit directement abordée pour éviter de déstabiliser certaines personnes. Une fois les ateliers construits et maîtrisés, l'équipe aspire pouvoir imaginer des groupes de parole spécifiques pour enfants et jeunes ayant connus un contexte de violence conjugale.

8.

LA RESSOURCERIE «LA FOL'FOUILLE»



AVANT-PROPOS

Une initiative citoyenne !

La Ressourcerie « La Fol’Fouille » de l’Eglantier est un exemple de réussite d’une initiative citoyenne.

C’est en 1978, lors de la naissance de notre Maison d’accueil « l’Eglantier », que nous retrouvons les prémises de notre activité de Ressourcerie®. A cette époque déjà, la générosité des gens dépassait les besoins des personnes hébergées. Dès lors est apparue la possibilité de monter un projet d’entreprise d’économie sociale et solidaire construite sur la conviction que chacune et chacun d’entre nous a la possibilité d’agir au quotidien dans le but d’une plus grande justice sociale. A cet effet, l’asbl a décidé en 2011 d’acquérir un bâtiment afin de garantir dans la durée l’activité de la Ressourcerie et les emplois qui en découlent.

Le développement durable comme principe directeur

La Fol’ Fouille est un projet de développement durable complet, qui répond à plusieurs logiques :

- Environnementale : le réemploi, la revalorisation et le recyclage de matières diverses afin de réduire la pression de notre société sur son environnement et la sensibilisation à l’environnement ;
- Economique : création d’une valeur ajoutée au départ d’objets du quotidien, création d’emplois durables, génération d’un chiffre d’affaires qui permet de réaliser, au sein de l’Eglantier, des projets en autofinancement et création de partenariats avec le monde de l’entreprise en cohérence avec notre objectif social ;
- Sociale : la vente de produits de 1^{ère} nécessité à moindre coût qui donnent accès à un sentiment de dignité pour un public fragilisé et/ou conscientisé, mais aussi la réinsertion socio-professionnelle en collaboration avec les CPAS des communes de Braine-l’Alleud, Waterloo et alentours.

Un projet qui est aujourd’hui reconnu sur un vaste territoire et qui a été récompensé par le jury et le public du prix Incidences-développement durable en Brabant Wallon.

Une professionnalisation accrue de l’activité

Dans le cadre du développement de son activité, la Fol’ fouille s’est professionnalisée et structurée avec le temps. Le travail en réseau au sein de la fédération Ressources, réalisé en parallèle d’un travail d’analyse en interne, nous a permis de nous développer et de nous structurer qualitativement. Cette démarche se présente aujourd’hui par notre adhésion aux labels « Rec’Up », garant de la qualité de notre offre et de nos services, et « Solid’R » qui atteste de la finalité sociale des dons qui nous sont faits.

L’évolution de cette activité s’inscrit également dans le projet de notre institution au travers de plusieurs initiatives de rencontres et d’échanges entre les différents pôles d’activité de l’Eglantier Asbl.

La fin d'année, un temps pour l'évaluation et pour les actions

Voici venu le temps pour nous de clôturer l'année 2021 et de faire le point sur nos actions, de nous évaluer, de tirer les conclusions et de mettre en œuvre les actions nécessaires à une amélioration continue de nos services.

UN PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

L'année 2021 a bien évidemment été impacté de manière très importante par la pandémie COVID-19 qui nous a non seulement forcés à fermer la boutique, les dépôts, les enlèvements etc., mais qui nous a aussi empêchés de nous réunir autour de nos projets.

Cependant, nous avons voulu malgré tout que l'exercice 2021 s'inscrive dans les évolutions en cours dans le secteur de la réutilisation et du réemploi sur le territoire régional et du Brabant wallon, et poursuive les 4 objectifs définis antérieurement, à savoir :

- L'adéquation de notre entreprise d'économie sociale au principe d'économie circulaire
- La confirmation de notre reconnaissance dans le cadre du projet de Ressourcerie globale sur le territoire de la province du Brabant wallon
- L'affirmation de l'utilité de notre projet de Ressourcerie au niveau local
- La professionnalisation de nos méthodes de travail

Pour répondre à cette évolution, nous avons travaillé sur quatre axes : la participation aux travaux de la fédération Ressources, une réflexion sur l'organisation du travail au sein de notre équipe, la formation de notre équipe et le développement de notre activité.

En ce qui concerne la dynamique interne de La Fol'Fouille, nous avons pu organiser différentes rencontres de travail entre les acteurs de notre entreprise (conseil d'administration, direction, coordination et travailleurs salariés mais pas avec les bénévoles, Covid obligeant) qui permettent la formalisation du cadre de travail en ce qui concerne les responsabilités, les compétences et les niveaux d'action de chacun.

Il n'a pas été possible cette année de développer de nouveaux partenariats, toujours en raison de la pandémie.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

COLLECTE

Afin de rester à jour et informés des développements des différentes filières et législations en matière de réutilisation, nous avons maintenu notre participation aux travaux de la fédération Ressources dans les filières textiles et objets du quotidien de même que dans les projets Rec'Up et Solid'R.

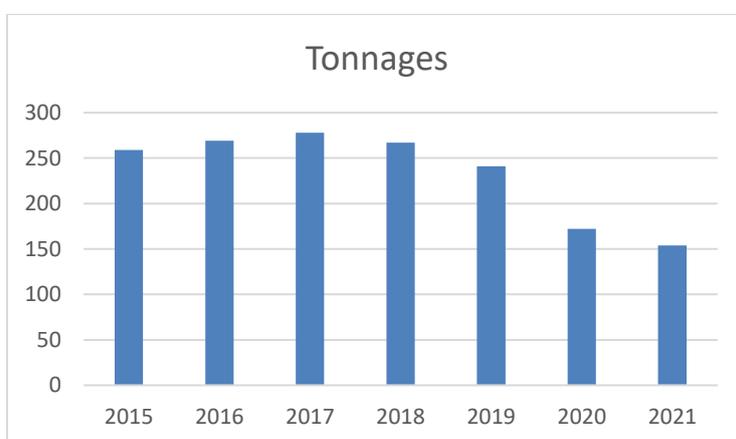
Le principe du don citoyen est au cœur de notre activité, il nous est indispensable afin de garantir notre activité.

Durant l'exercice 2021, nous avons réceptionné **2261 propositions de dons de particuliers** (dépôt à la Ressourcerie et enlèvement à domicile). A ceci s'ajoutent d'une part les actions de collecte « jeux-jouets » et « vélos » organisées par l'IBW et relayées par le PAC RENEWI de Braine-l'Alleud en collaboration avec les services environnement des communes de Braine-l'Alleud et Waterloo ; et d'autre part les partenariats qui nous lient à plusieurs sociétés et collectivités de notre territoire et qui font appel à nos services afin d'assurer l'enlèvement de leurs papiers/cartons et plastiques recyclables.

L'ensemble de notre activité représente dès lors **154 tonnes** de matières collectées sur le territoire des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo, Lasne, La Hulpe, Rixensart, Braine-le-Château, Tubize, Rhode-Saint-Genèse, Uccle et Nivelles.

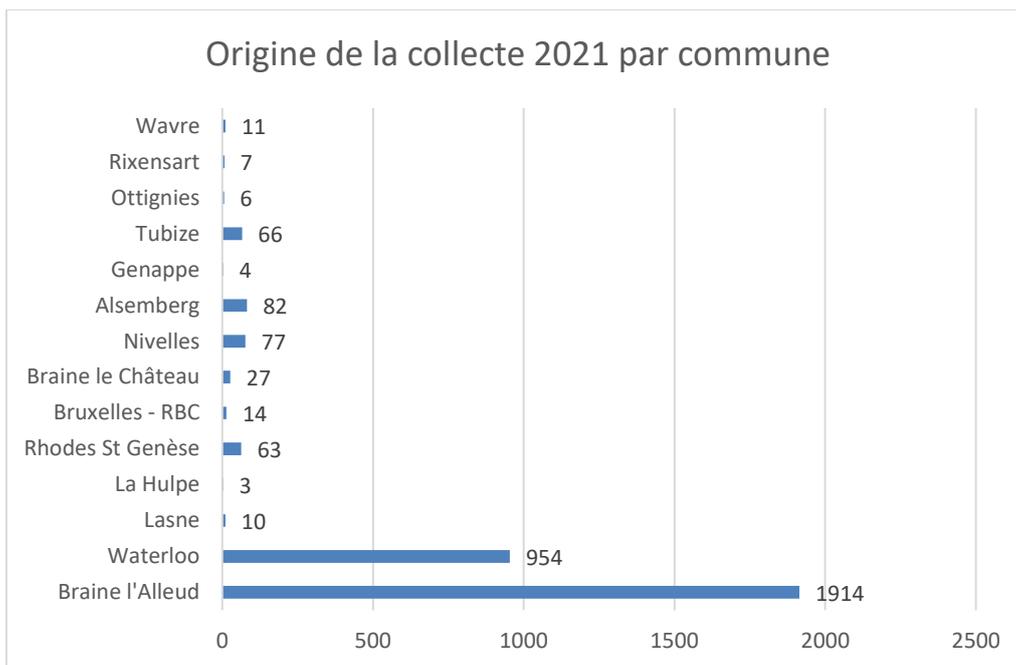
Cette activité de collecte représente un investissement en matière de déplacement de 3670 kms sur l'exercice 2021 pour 95 enlèvements, 23 livraisons et 168 dépôts en vue du recyclage ou de la mise en Recypark.

Evolution de la collecte



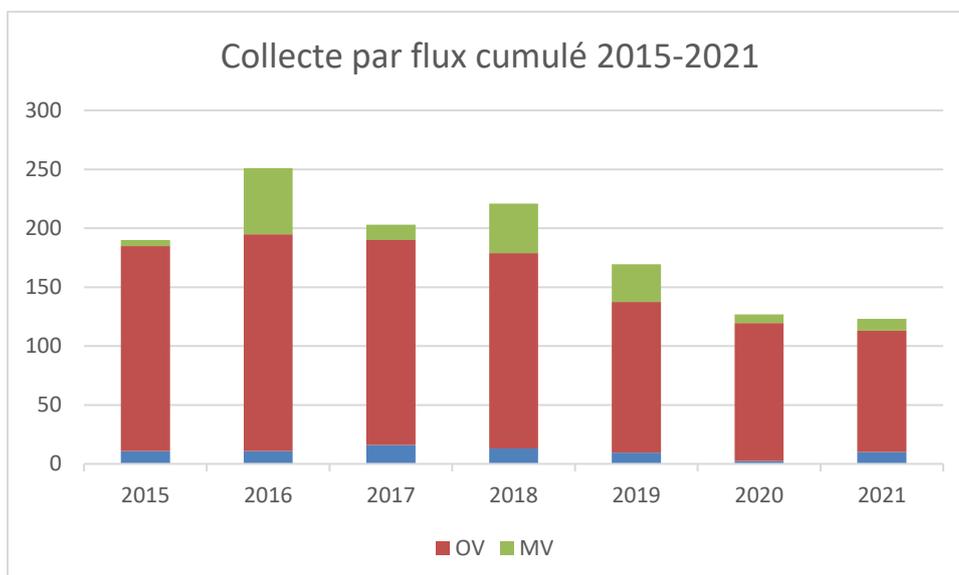
Il y a lieu de prendre en considération que les évolutions observées depuis l'exercice 2014 sont imputables d'une part à l'évolution des modalités de comptage des flux, en lien avec l'agrément réutilisation de la RW, et d'autre part à la diversification de nos flux et partenariats de collecte.

Zone de collecte



Collecte par Flux (selon DSD – SPW)

Collecte 2021 (tonnes)	
Objets valorisables (Brocante, livres, meubles, jeux, puériculture)	113
Textiles	31
DEEE	10
Total	154



SORTIES

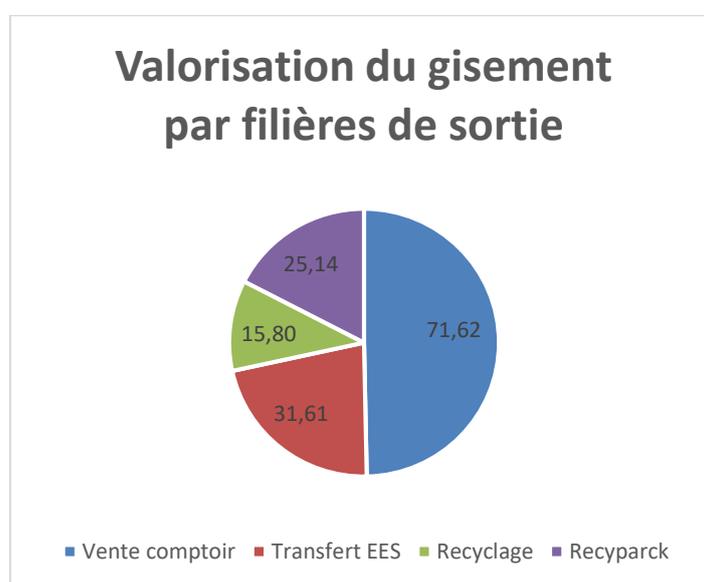
Un des enjeux majeurs de notre activité est de valoriser au mieux les ressources qui nous sont confiées.

L'expérience de la réutilisation et du réemploi se construit jour après jour, quelle que soit la famille d'objet et/ou la matière. Les enseignements sont nombreux tant du point de vue de la rentabilité que de l'information sur nos modes d'action et notre méthodologie de travail.

En termes d'exploitation, **63254 articles** ont été vendus dans notre magasin, ce qui représente **46%** du gisement, et **21%** dans le cadre de **ventes de notre filière réutilisation** vers d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. **17% ont été** orientés vers une filière de **recyclage** adéquate et **16%** déclassés en tant que **déchet final**.

La Fol'Fouille a également offert des dons aux sinistrés des inondations de juillet 2021.

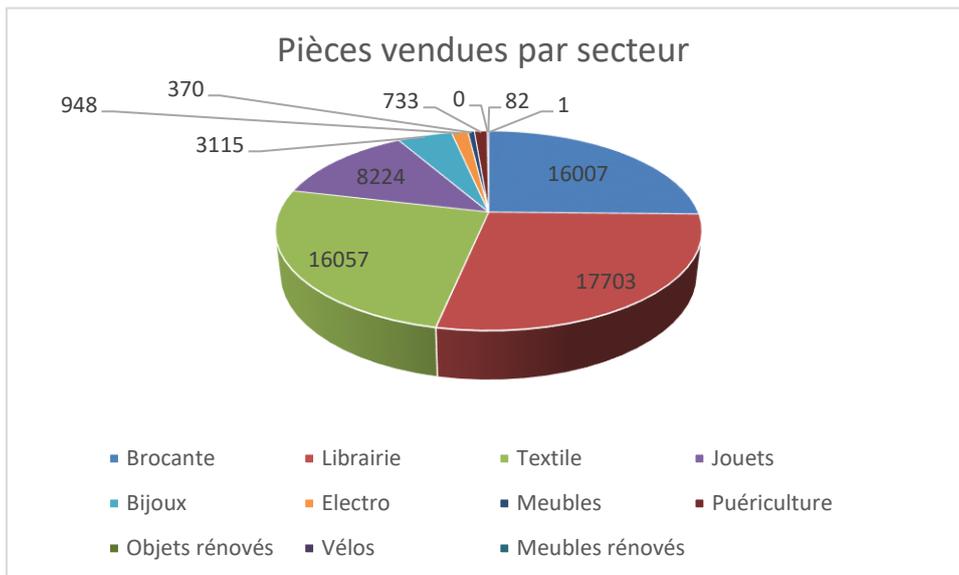
UTILISATION DU GISEMENT



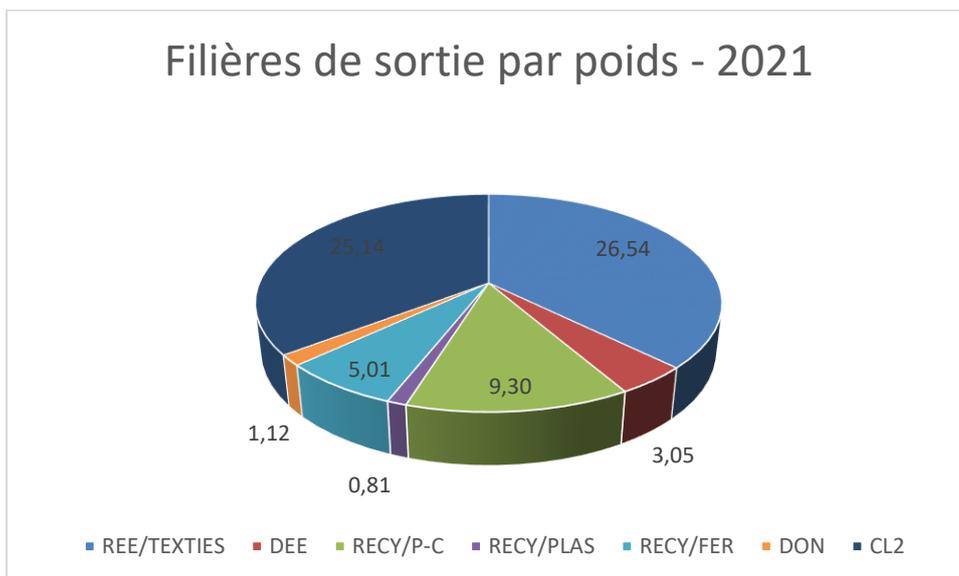
REUTILISATION DU GISEMENT

Nombre d'articles			
	2020	2021	Différence
Brocante	20684	16007	-23%
Librairie	17518	17703	+1%
Textile	15418	16057	+4%
Jouets	8213	8224	+0.13%
Bijoux	3131	3115	-0.5%
Electro	38	948	+98%
Meubles	480	370	-23%
Puériculture	763	733	-4%
Vélos	106	82	-23%

REUTILISATION (GRAPHIQUE VENTES COMPTOIR)



FILIERES 3R (REEMPLOI-RECYCLAGE-REVALORISATION)

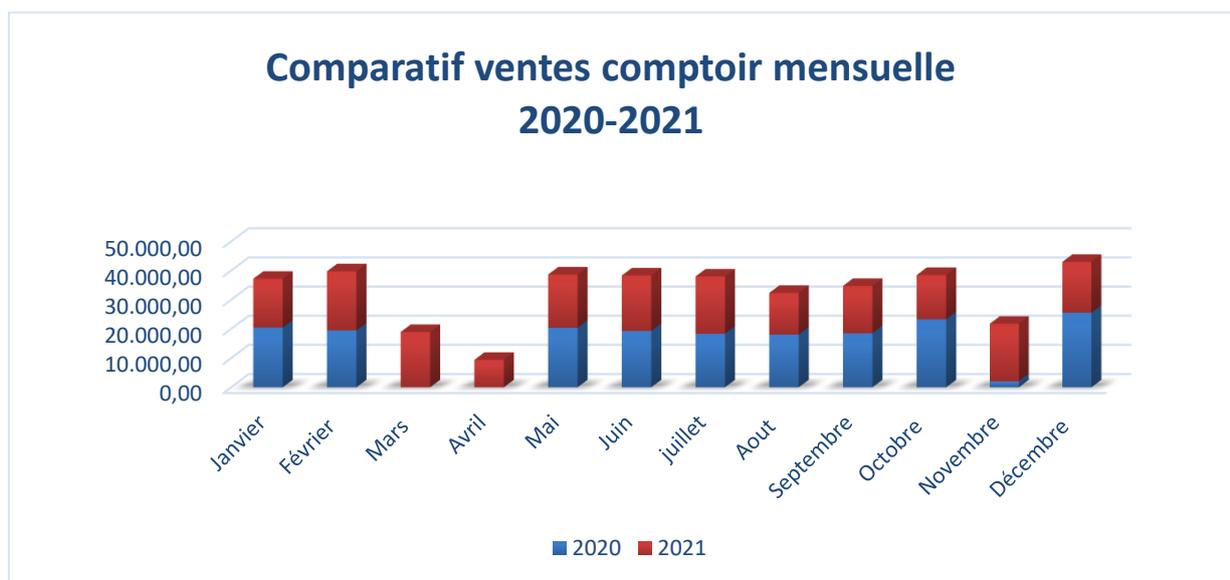


VOLET ECONOMIQUE

GESTION FINANCIERE

L'activité économique de notre Ressourcerie repose essentiellement au départ du don citoyen. Afin de garantir l'équilibre financier de notre activité, nous avons développé des partenariats qui nous permettent d'augmenter nos recettes et de diminuer nos coûts. Ces partenariats représentent également des filières de développement de notre activité et un support à notre engagement d'insertion socio-professionnelle.

EVOLUTION VENTE PAR ANNEE



CHIFFRE D'AFFAIRE 2021

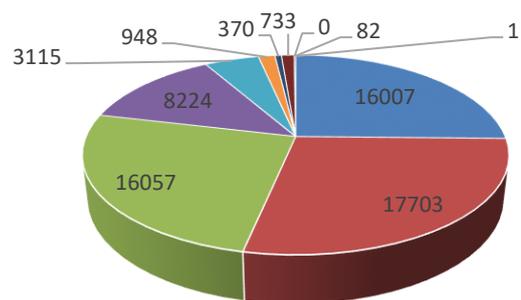
Globale

	Euro	Comparatif 2020-2021 en %
Recette brute	215811.28€	+6%
Ristourne	10654.55€	-42%
Résultat net	205156.73€	+11%

Détail par secteur

	2020	2021	Différence
Textile	69851.37€	77.106,06€	+10%
Brocante	42063.61€	41.425,72€	-1.5%
Librairie	33795.49€	34.259,15€	+1.3%
Jouets	28954.27€	29.125,04€	+0.60%
Meubles	12699.75€	9.067,40€	-28%
Bijoux	7431.89€	9.074,58€	+22%
Electro	336€	7.669,95€	+98%
Vélos	3785.46€	3.940,04€	+4%
Puériculture	4187.45€	3.851,06€	-8%
Livraison /MO	435€	292€	-32%

Pièces vendu par secteur



- Brocante
- Librairie
- Textile
- Jouets
- Bijoux
- Electro
- Meubles
- Puériculture
- Objets rénovés
- Vélos
- Meubles rénovés

VOLET SOCIAL

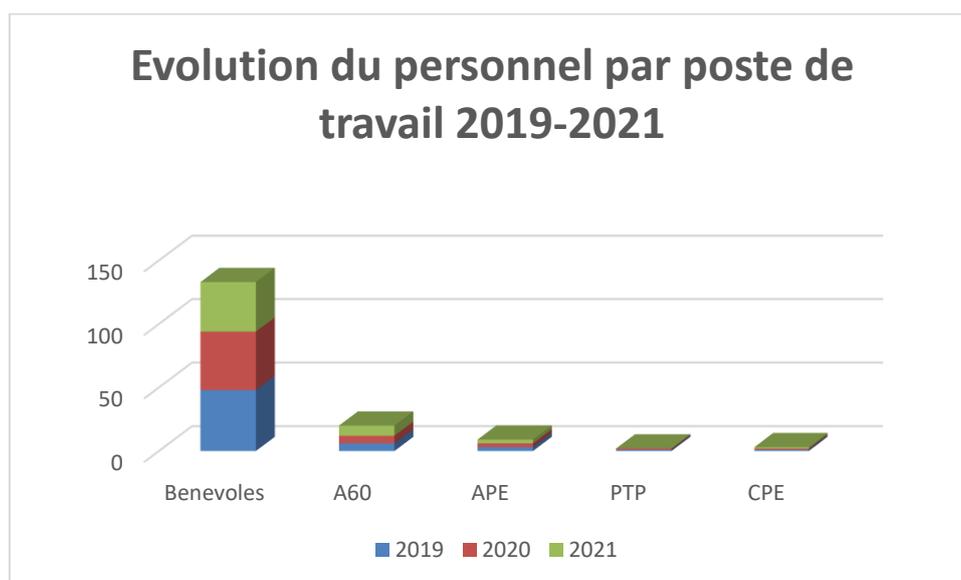
POLE ECONOMIE SOCIALE DE L'EGLANTIER ASBL

En tant que pôle d'économie sociale de l'Eglantier asbl, notre activité est orientée en priorité vers les différents services de notre institution et le projet d'hébergement. Dans ce cadre, durant l'exercice 2021, **16 colis d'accueil ont été** réalisés au bénéfice de personnes hébergées (femmes et enfants) **et 2524 articles ont été** transférés auprès du **pôle d'hébergement** afin de participer aux conditions d'accueil optimales. A ceci s'ajoutent les remises dont bénéficient les personnes en cours d'hébergement ou ayant été hébergées pour leurs achats durant leur hébergement et dans le cadre de leur installation dans un nouveau logement.

L'EQUIPE DE TRAVAIL

Si la Fol'Fouille est une entreprise qui obtient de bons résultats, cela tient essentiellement à toutes les personnes qui prestent au quotidien un service au sein de notre Ressourcerie.

Aujourd'hui, ce sont 4 postes de salariés (3 APE, 1 CPE) qui permettent de garantir le fonctionnement quotidien de notre Ressourcerie. Ensemble ils assurent différentes tâches dans lesquelles ils sont aidés par plusieurs bénéficiaires de mise à l'emploi sous contrat « article 60 » (8 postes permanents dans les filières vente-tri, technique et propreté) et l'équipe de 35 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur expérience plusieurs heures par semaine. Nous les remercions pour cela.



Le cadre de travail est primordial pour qu'une équipe puisse se développer et répondre aux objectifs de l'institution. A cette fin, une démarche d'évaluation et de mise à niveau des conditions de prévention et sécurité au travail a été initiée auprès d'un organisme certifié : ADESIO.

LA PARTICIPATION COMME CULTURE D'ENTREPRISE

LES DIFFERENTES RENCONTRES ET REUNIONS DE TRAVAIL

La dynamique participative est au cœur des relations de travail à La Fol'Fouille. Le cadre de ces différentes rencontres garantit dès lors que chaque catégorie de travailleur est consultée et associée à la décision stratégique du développement de notre activité et cela au départ des champs d'action, de décision et de responsabilité.

Cependant, comme annoncé précédemment, les mesures sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser les forums, les groupes de travail et les rencontres de secteurs. Ils seront notre priorité dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Notons cependant qu'une collaboration efficace avec des bénévoles a pu être mise en place pendant le deuxième confinement (novembre) via l'organisation d'une vente Click&collect.

Ce tableau reste d'actualité même si plusieurs réunions n'ont pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires, comme expliqué ci-dessus.



La priorité de la Fol’Fouille sera bien évidemment de remettre en place toutes les activités, réunions, partenariats etc., d’avant le Covid, ainsi que la structure participative.

La filière réemploi-réutilisation est en pleine évolution tant du point de vue des acteurs que des variations du marché. Les réglementations régionales sont redéfinies et de nouvelles compétences liées à l’emploi sont en construction. Les besoins citoyens sur notre territoire émergent et s’accroissent.

L’évolution de notre Ressourcerie nécessite une nouvelle organisation qui réponde à nos besoins économiques, nos engagements sociaux et nos défis environnementaux.

Pour répondre à cela, la coordination, la direction et le conseil d’administration auront pour objectif durant l’exercice 2021, en plus de mener à bien les engagements actuels de « La Fol’Fouille », de :

- Développer l’activité de Ressourcerie au départ de nos compétences internes et investiguer de nouvelles filières d’activité liées à la réutilisation
- Continuer le processus de professionnalisation de notre activité
- Structurer notre offre de produits et de services au vu des évolutions légales et fiscales du secteur des encombrants et des déchets
- Renforcer les pratiques de dynamique participative en interne mises en place
- Présenter le projet de descriptifs de fonction et définir un plan formation adapté à chaque travailleur
- Rencontrer les acteurs socio-économique de territoire afin d’affirmer la plus-value sociétale de notre projet et de formaliser des partenariats durables
- Nouer des partenariats de territoire avec les autres acteurs de l’ES
- Rédiger une newsletter à destination de nos clients
- Terminer les travaux qui n’ont pas été finalisés en 2021 (toit, électricité, mezzanine)